

Livre VI : 2. Changements politiques dans une époque de bouleversements

Au XVIII^e siècle, le mot « révolution » a acquis un sens nouveau. Traditionnellement, il désignait seulement un changement dans la composition du gouvernement, et pas nécessairement violent (bien que l'une des raisons pour lesquelles la « Glorieuse Révolution » anglaise de 1688 était considérée comme glorieuse était qu'elle avait été non violente, comme les Anglais ont appris à le croire). Les hommes pouvaient parler d'une « révolution » se produisant dans une cour particulière lorsqu'un ministre en remplaçait un autre.

1789 a changé cela. Les hommes en vinrent à voir cette année-là comme le début d'une nouvelle sorte de révolution, une véritable rupture avec le passé, peut-être caractérisée par la violence, mais surtout par des possibilités illimitées de changement radical, social, politique et économique. Ils commencèrent à penser que ce nouveau phénomène pourrait transcender les frontières nationales et avoir quelque chose d'universel et général. Même ceux qui n'étaient pas d'accord sur le bien-fondé d'une telle révolution pouvaient néanmoins convenir que ce nouveau type de révolution était un phénomène de la politique de leur époque.

Il serait trompeur de chercher à regrouper tous les changements politiques de cette période sous la rubrique « révolution » avec cette nouvelle définition. Mais on peut utilement parler d'un « âge des révolutions » pour deux autres raisons.

Il y eut au cours du siècle qui s'est écoulé après 1789 des bouleversements politiques plus nombreux qu'auparavant, que l'on pouvait appeler des révolutions dans le sens radical susdit, même si beaucoup d'entre eux échouèrent et que d'autres produisirent des résultats très différents de ce pourquoi ils avaient démarré.

Si nous assouplissons un peu l'acception de notre nouveau terme de « révolution » pour couvrir des exemples de changements politiques rapides et fondamentaux qui vont certainement au-delà du remplacement d'un ministre par un autre [mais n'exigent pas la décapitation du roi], alors il y en eut beaucoup. Néanmoins la

proportion de changements politiques dramatiques au XIXe siècle, qui furent nettement révolutionnaires *dans leur effet*, n'est pas si grande que cela.

Le premier et le plus évident des bouleversements à la fin du XVIIIe siècle qui mérite le nom de révolution vient même, comme l'on sait, avant 1789 [date du début de la Révolution française et de « l'âge des révolutions »]. Ce fut la dissolution du premier empire britannique, dont l'épisode central [en 1776] devint plus tard connu sous le nom de Révolution américaine.

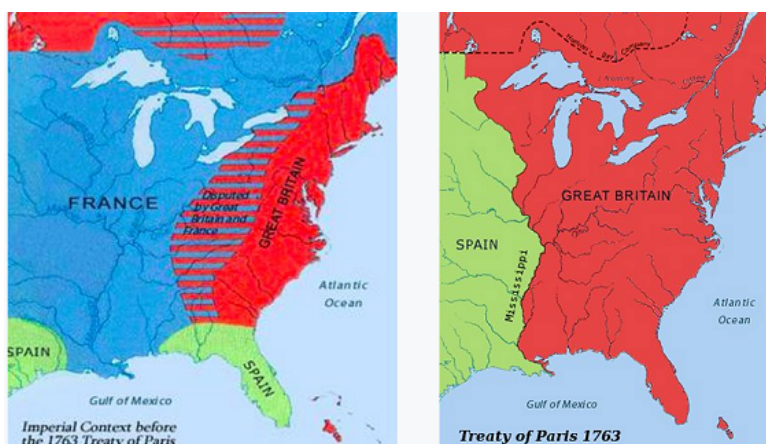


Figure VI.2.1 : Côté est de l'Amérique du Nord avant et après le traité de Paris de 1763 qui mit fin à la guerre de Sept Ans (laquelle impliqua l'Europe, les Indes orientales, et l'Amérique du Nord).

En 1763 [après la signature du traité de Paris], la puissance impériale britannique en Amérique du Nord était à son apogée. Le Canada [et la partie centrale du continent nord-américain] avait été pris aux Français ; la vieille peur d'un cordon dans la vallée du Mississippi de forts français enfermant les treize colonies avait été balayée.

Cela pouvait sembler éliminer tout motif d'appréhension future, mais certains prophètes avaient déjà suggéré, même avant la défaite française, que leur retrait pourrait non pas renforcer mais affaiblir l'emprise britannique sur l'Amérique du Nord. Dans les colonies britanniques, après tout, il y avait déjà plus de colons que de sujets dans de nombreux États souverains d'Europe. Beaucoup n'étaient

ni d'origine anglaise ni de langue maternelle anglaise. Ils avaient des intérêts économiques pas nécessairement en harmonie avec ceux du pouvoir impérial à Londres.

L'emprise du gouvernement britannique sur eux allait devoir être relâchée, simplement à cause des distances énormes qui séparaient Londres des colonies. Une fois la menace des Français (et des Indiens que les Français avaient encouragés à s'opposer aussi aux Anglais) passée, il faudrait peut-être laisser les liens de l'empire se relâcher encore plus.

Des difficultés sont vite apparues. Comment la partie centrale du continent allait-elle être organisée ? Quelles relations devait-elle avoir avec les colonies existantes ? Comment les nouveaux sujets canadiens de la Couronne devaient-ils être traités ? Ces problèmes ont été rendus urgents par la révolte indienne dans la vallée de l'Ohio¹ en 1763, en réponse à la pression des colons qui considéraient l'Ouest² comme leur propre domaine de colonisation et de commerce.

Le gouvernement impérial britannique a immédiatement proclamé la zone à l'ouest des Alleghenies fermée à la colonisation, voir fig. VI.2.1. Cela, pour commencer, a offensé de nombreux colons qui attendaient avec impatience de pouvoir exploiter ces régions. Et

1. Appelée aussi la guerre de Pontiac.



Figure VI.2.2 : Lors d'un conseil tenu le 27 avril 1763, Pontiac appelle ses compatriotes à se soulever contre les Britanniques. Source : wikipedia.

2. Par « l'Ouest » on entend la partie centrale du continent que les Anglais venaient de prendre aux Français. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'Ouest – à l'ouest du Mississippi – faisait partie de l'empire espagnol pour encore quelques décennies.

cela a été suivi d'une nouvelle irritation quand les colons apprirent que les administrateurs britanniques négociaient des traités avec les Indiens et élaboraient des arrangements pour une frontière surveillée militairement par un ensemble de garnisons afin de protéger les colons et les Indiens les uns des autres.

Dix années s'ensuivirent au cours desquelles le potentiel dormant d'indépendance des colons britanniques [mais pas tous de culture anglaise] en Amérique a mûri et atteint son paroxysme. Les grognements à propos des griefs se sont d'abord transformés en résistance, puis en rébellion.

À maintes reprises, les politiciens dans les colonies ont utilisé la législation britannique provocatrice pour radicaliser la politique américaine en faisant croire aux colons que la liberté pratique dont ils jouissaient déjà était en péril.

Le rythme a été imposé par les initiatives britanniques. Paradoxalement, la Grande-Bretagne était alors gouvernée par une succession de ministres soucieux de réformer les affaires coloniales³ ; leurs excellentes intentions ont contribué à détruire un *statu quo* qui s'était auparavant révélé viable. Ils fournirent ainsi l'un des premiers exemples de ce qui allait être un phénomène fréquent des décennies suivantes : l'incitation d'intérêts britanniques à la rébellion par des réformes bien intentionnées mais politiquement ineptes.

Un principe bien ancré à Londres était que les Américains devaient payer leur juste part des impôts qui contribuaient à la défense et au bien commun de l'empire. Il y a eu deux tentatives distinctes pour s'en assurer. La première, en 1764-1765, a pris la

3. George Grenville (1712, 1770) qui était aux affaires du 16 avril 1763 au 10 juillet 1765 ; Charles Watson-Wentworth (1730, 1782) aux affaires du 27 mars 1782 au 1er juillet 1782 ; William Petty (1737, 1805) premier ministre du 4 juillet 1782 au 26 mars 1783.

Ce dernier ne pas être confondu avec son homonyme William Petty (1623, 1687) qui fut un économiste remarquable au XVIIe siècle, car il fut un précurseur des idées de John Law (1671, 1729) selon lesquelles la monnaie utilisée dans un pays pour acheter, vendre, payer, être payé n'a pas besoin d'être en métal précieux – des billets en tenant lieu étant suffisants.

Et on peut beaucoup plus facilement piloter la masse monétaire [avec l'idée de piloter ce faisant l'économie] quand elle consiste en des billets, que quand elle consiste en des pièces de monnaie en argent et en or.

C'est un vaste sujet appartenant aux théories monétaires sur lequel le XVIIIe siècle a essuyé les plâtres [faillite de la banque de Law, effondrement des assignats sous la Révolution française], le XIXe a connu des polémiques virulentes (« Bullion controversy ») en Angleterre, le XXe a connu différentes théories, le monétarisme était celle qui avait le vent en poupe à partir de 1980, et le XXIe siècle n'a toujours pas résolu les problèmes que ça pose.

forme d'un droit à payer sur le sucre importé dans les colonies, et d'une loi sur les timbres qui devait collecter des fonds à partir de timbres fiscaux à apposer sur divers types de documents juridiques.

L'important n'était pas les montants de ces prélèvements, ni même la nouveauté de taxer les transactions internes des colonies (ce qui a été très discuté), mais plutôt qu'elles étaient, comme les politiciens anglais et les contribuables américains l'ont vu, des actes législatifs unilatéraux du parlement impérial situé en métropole.

La manière habituelle dont les affaires coloniales étaient gérées et les revenus collectés consistait normalement pour les colons à marchander avec leurs propres assemblées dans les colonies. Ce qui était alors remis en question était quelque chose jusqu'ici à peine formulé : *la souveraineté législative indiscutable du parlement du Royaume-Uni s'étendait-elle aux colonies ?* Des émeutes, des accords de non-importation et des manifestations de colère ont suivi. Les malheureux fonctionnaires qui détenaient les timbres eurent la vie difficile. D'une manière porteuse de menaces pour l'avenir, des représentants de neuf colonies participèrent à un congrès pour protester contre la loi sur le timbre. Celle-ci fut abrogée.

Le gouvernement de Londres adopta alors une approche différente. Sa deuxième initiative fiscale imposa des taxes extérieures sur la peinture, le papier, le verre et le thé. Comme il ne s'agissait pas de taxes intérieures et que le gouvernement impérial avait toujours réglementé le commerce, elles semblaient plus acceptables et prometteuses. Mais cela s'est avéré une illusion.

Les politiciens américains les plus radicaux disaient aux colons qu'aucune imposition ne devrait leur être imposée par une législature dans laquelle ils n'étaient pas représentés.

Comme George III l'a compris, ce n'était pas la Couronne mais le Parlement dont le pouvoir était attaqué. Il y a eu encore davantage d'émeutes et de boycotts. Les premières échauffourées qui menèrent à l'indépendance des colonies font maintenant partie de l'histoire des États-Unis. Celle de 1770 où cinq émeutiers trouvèrent la mort a été mythifiée en le « massacre de Boston »⁴.

4. Le massacre de Boston est un épisode de l'opposition entre les Treize colonies d'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cet incident s'est produit le 5 mars 1770 durant lequel des soldats de l'armée britannique ont tué 5 civils et blessé 6 autres, le bilan final faisant état de 7 morts. L'incident fut aussitôt repris, à des fins de propagande, par les principaux Patriots, tels Paul Revere (1735, 1818) et Samuel Adams (1722, 1803), afin d'alimenter la haine envers les autorités britanniques et accélérer le processus d'union indépendantiste. Source : wikipedia.

Une fois de plus, le gouvernement britannique battit en retraite. Trois des taxes sur les produits importés ont été supprimées : restait celle sur le thé. Malheureusement, la question était désormais hors de contrôle ; elle transcendait la fiscalité, comme le voyait le gouvernement britannique, et était devenue la question de savoir si le parlement impérial pouvait ou non rendre les lois exécutoires dans les colonies. Comme George III l'a dit un peu plus tard parlant des colons : « Nous devons soit leur montrer que nous sommes les maîtres, soit les laisser totalement à eux-mêmes ». En 1773, après la destruction d'une cargaison de thé par des radicaux (la « Boston Tea Party » où des balles de thé apportées par un navire ont été jetées dans le port), la question cruciale pour le gouvernement britannique était : la colonie du Massachusetts pouvait-elle être gouvernée ?

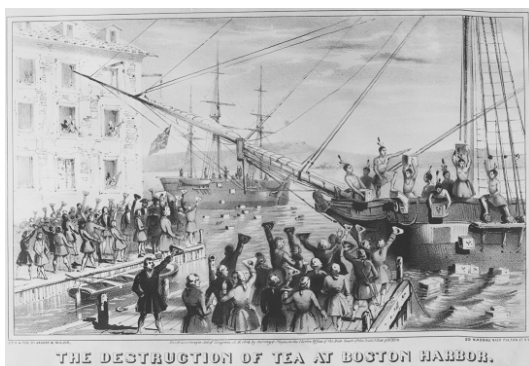


Figure VI.2.3 : Boston Tea Party : destruction de balles de thé arrivant à Boston en les jetant dans le port.

Il n'y aurait plus de retraite : George III, ses ministres et la majorité de la Chambre des Communes étaient d'accord sur ce point. Un certain nombre d'actes [= législations, lois] coercitifs ont été adoptés pour mettre Boston au pas.

Les radicaux de la Nouvelle-Angleterre furent alors entendus avec d'autant plus de sympathie par les colons des autres colonies anglaises qu'une mesure humaine et raisonnable organisant l'avenir du Canada, l'Acte de Québec de 1774, suscita une large émotion et indignation. Certains colons américains n'aimaient pas le statut privilégié qu'il accordait au catholicisme romain (l'idée était de laisser les Canadiens français aussi tranquilles que possible dans leurs habitudes face à leur changement de maîtres), tandis que d'autres

considéraient l'extension des frontières canadiennes au sud jusqu'à l'Ohio comme un autre obstacle à l'expansion des colonies britanniques vers l'ouest.



Figure VI.2.4 : Roi d'Angleterre, George III (1738, 1760, 1820) ⁵.

5. George III fut roi de Grande-Bretagne et d'Irlande de 1760 à sa mort en 1820. Il fut simultanément duc et prince-électeur de Brunswick-Lunebourg (« Hanovre ») dans le Saint Empire romain germanique avant de devenir roi de Hanovre en 1814. C'était un monarque de la maison de Hanovre qui, contrairement à ses deux prédécesseurs, était né en Grande-Bretagne, parlait l'anglais comme langue maternelle et n'a jamais visité le Hanovre.

George est né sous le règne de son grand-père paternel, le roi George II (1683, 1727, 1760), en tant que premier fils de Frederick, prince de Galles, et de la princesse Augusta de Saxe-Gotha. Après la mort de son père en 1751, le prince George devint lui-même héritier et prince de Galles. Il accéda au trône à la mort de son grand-père George II en 1760. L'année suivante, il épousa la princesse Charlotte de Mecklembourg-Strelitz, avec qui il eut 15 enfants.

La vie et le règne de George III ont été marqués par une série de conflits militaires impliquant ses royaumes, une grande partie du reste de l'Europe et des territoires en Afrique, en Amérique et en Asie. Au début de son règne, la Grande-Bretagne a vaincu la France lors de la guerre de Sept Ans, devenant ainsi la puissance européenne dominante en Amérique du Nord et en Inde.

Cependant, de nombreuses colonies britanniques en Amérique furent rapidement perdues lors de la guerre d'indépendance américaine. D'autres guerres contre la France révolutionnaire et napoléonienne à partir de 1793 se soldèrent par la défaite de Napoléon à la bataille de Waterloo en 1815. En 1807, la traite transatlantique des esclaves fut interdite dans l'Empire britannique.

Vers la fin de sa vie, George souffrait d'une maladie mentale à éclipse, et finalement permanente (sans doute des troubles bipolaires). Son fils aîné, le prince de Galles, devint prince régent en 1811. Lorsque le roi mourut à l'âge de 81 ans en 1820, après un règne de près de 60 ans, le régent lui succéda sous le nom de George IV (1762, 1820, 1830). Source : wikipedia.

En septembre de la même année [1774], un Congrès Continental [appelé plus tard premier congrès continental] de délégués des colonies à Philadelphie rompit les relations commerciales avec le Royaume-Uni et exigea l'abrogation de nombreuses lois existantes, y compris l'Acte de Québec.

À partir de ce moment, le recours à la force devenait inéluctable. Les politiciens coloniaux les plus radicaux parlaient maintenant ouvertement du désir d'indépendance de nombreux Américains. Mais il était inconcevable qu'un gouvernement impérial du XVIII^e siècle à Londres puisse accepter et même comprendre cela ⁶.

Le gouvernement britannique était en fait étonnamment réticent à agir selon ses convictions en s'appuyant simplement sur la force, avant que le désordre et l'intimidation par les colons normalement respectueux des lois et modérés n'aillent trop loin. Dans le même temps, il a clairement indiqué qu'il n'accepterait pas de remettre en cause le principe de la souveraineté de la Couronne britannique sur ses colonies.

Des armes furent rassemblées dans le Massachusetts. En avril 1775, un détachement de soldats britanniques envoyés à Lexington pour s'emparer de certaines d'entre elles combattit dans la première action militaire de la Révolution américaine. Ce n'était pas tout à fait la fin du début ; il fallut encore un an pour que les sentiments des dirigeants locaux des colonies se durcissent et se transforment en la conviction que seule une indépendance totale vis-à-vis de la Grande-Bretagne rallierait une résistance efficace. Le résultat fut la Déclaration d'Indépendance de juillet 1776. Et le débat se déplaça sur le champ de bataille.



Figure VI.2.5 : Déclaration d'Indépendance à Philadelphie en juillet 1776. Independence Hall où la déclaration a été faite.

6. Les décolonisations dans d'autres empires – portugais, hollandais, espagnol, français – qui vinrent plus tard, entre 1800 et 1960, et dont nous parlerons, se déroulèrent toujours dans la douleur et la lutte. Se souvenir de la guerre d'Algérie, ou même de la phase française de la guerre du Viêt-nam.

Les Britanniques ont perdu la guerre qui a suivi à cause des difficultés posées par la géographie, parce que les généraux américains parvinrent à éviter des forces supérieures assez longtemps pour conserver une armée qui put remporter une première victoire à Saratoga en 1777, parce que les Français sont entrés en guerre⁷ peu après du côté des Américains pour remettre les compteurs à zéro après la défaite de 1763, et parce que les Espagnols les suivirent et firent ainsi pencher la balance de la puissance navale.

Les Britanniques avaient un autre handicap ; ils n'osaient pas mener le genre de guerre qui aurait pu remporter la victoire militaire, en terrorisant la population américaine et en encourageant ceux qui souhaitaient rester sous le drapeau britannique à couper les approvisionnements et la liberté de mouvement dont jouissait l'armée du général Washington (1732, 1799). Ils ne pouvaient pas le faire parce que leur objectif primordial était de garder ouverte la voie vers une paix de conciliation avec des colons prêts à accepter à nouveau la souveraineté britannique. Dans ces conditions, la coalition des Bourbons contre l'Angleterre fut fatale.

La sanction militaire finale vint en 1781, lorsqu'une armée britannique se retrouva coincée à Yorktown entre les Américains sur terre et une escadre française en mer. Seuls quelque 7 000 hommes étaient impliqués du côté anglais, mais leur reddition fut la pire humiliation jamais subie par les armées britanniques et la fin d'une ère de domination impériale.



Figure VI.2.6 : Plaque, 56 rue Jacob, Paris 6e, commémorant le Traité de Paris signé en cet endroit le 3 septembre 1783.

7. Notre ancêtre Charles Delamer (1753, 1812) partit combattre, alors qu'il était encore très jeune, aux États-Unis avec La Fayette (1757, 1834), qui partit encore plus jeune en 1777.

Les négociations de paix commencèrent bientôt et deux ans plus tard un traité fut signé à Paris par lequel la Grande-Bretagne reconnaissait l'indépendance des États-Unis d'Amérique, dont les négociateurs britanniques avaient déjà concédé le territoire jusqu'au Mississippi.

Il s'agissait d'une décision cruciale dans la formation d'une nouvelle nation ; les Français, qui avaient envisagé de récupérer des territoires dans la vallée du Mississippi, furent déçus. Le continent nord-américain fut partagé par les rebelles américains uniquement avec l'Espagne et la Grande-Bretagne.

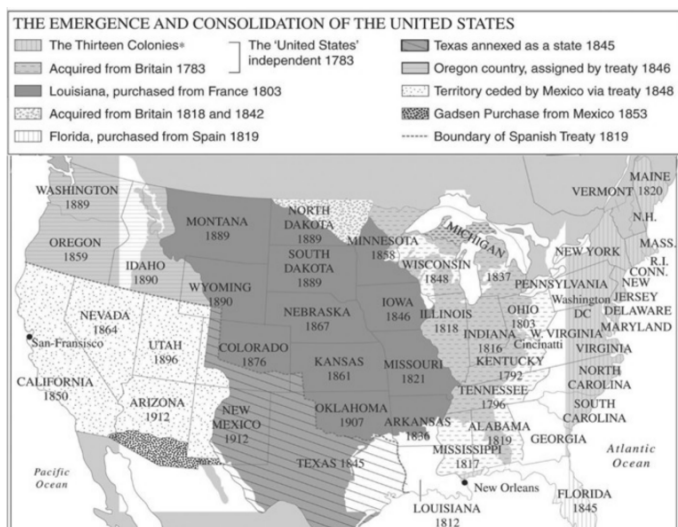


Figure VI.2.7 : Création et consolidation des États-Unis d'Amérique⁸.

Malgré tous les détails qu'il a fallu régler et certains conflits frontaliers qui ont duré des décennies, l'apparition d'un nouvel État doté de grandes ressources potentielles dans l'hémisphère occidental était certainement, à tous points de vue, un changement révolutionnaire dans les équilibres mondiaux.

Si, au début, les observateurs étrangers y ont souvent vu quelque chose de moins important que cela, c'est parce que les faiblesses de la nouvelle nation étaient alors plus apparentes que ses potentiels.

8. En dépit de ce que vient de dire le texte, le milieu de la carte apparaît français. C'est parce que les Espagnols ont rapidement vendu la Louisiane à la France, je crois. Et la France l'a revendue peu après aux États-Unis.

En fait, il était loin d'être clair qu'il s'agissait d'une nation ; les colonies étaient divisées et beaucoup d'observateurs s'attendaient à ce qu'elles sombrerent dans les querelles et la désunion.

Leur grand et inestimable avantage fut leur éloignement du continent européen. Elles purent ainsi résoudre leurs problèmes pratiquement sans être troublées par une intervention étrangère – une bénédiction pour tout ce qui allait suivre.

La victoire militaire a été suivie d'une demi-douzaine d'années durant lesquelles une poignée d'hommes politiques américains ont pris des décisions qui allaient façonner une grande partie de l'histoire à venir du monde.

Comme dans toutes les guerres civiles et d'indépendance, de nouvelles divisions sont apparues qui ont accentué la faiblesse politique de la nouvelle entité. Parmi celles-ci, celle qui divisait les loyalistes des rebelles était, malgré toute l'amertume des premiers, peut-être la moins importante. Le problème a été vite résolu par l'émigration des vaincus ; quelque 80 000 colons loyalistes envers la Couronne d'Angleterre ont quitté les colonies rebelles, pour diverses raisons allant de l'aversion pour l'intimidation et la terreur à la simple loyauté envers la mère patrie.

D'autres divisions risquaient probablement de poser davantage de problèmes à l'avenir. Les intérêts économiques et de classe séparaient les agriculteurs, les commerçants et les propriétaires de plantations. Il existait aussi des différences notables entre les nouveaux États qui remplaçaient les anciennes colonies et entre les régions ou sections d'un pays en développement rapide. L'une d'entre elles, celle imposée par l'importance économique de l'esclavage des Noirs dans les États du Sud, devait être une source de tensions pendant des décennies avant de conduire – parmi d'autres raisons – à la guerre civile, appelée aussi guerre de Sécession (1861-1865).

D'un autre côté, les Américains disposaient de grands avantages dans la construction de leur nation. Pour commencer, ils ont affronté l'avenir sans être handicapés par une immense population paysanne illettrée et arriérée, comme c'était le cas dans de nombreux autres pays où la paysannerie était un obstacle à l'évolution vers un système démocratique.

Les Américains disposaient d'un vaste territoire et de grandes ressources économiques, même dans les régions qu'ils habitaient déjà – sans parler des régions qui allaient tomber dans leur escarcelle.

Enfin, ils pouvaient s'appuyer sur la civilisation européenne, avec simplement la contrainte de devoir transplanter cette civilisation dans un continent vierge – ou quasi vierge.

La guerre contre les Britanniques avait imposé une certaine discipline. Des clauses de la Confédération avaient été conclues entre les anciennes colonies et sont entrées en vigueur en 1781. Parmi ces dispositions figurait le nom de la nouvelle nation, les États-Unis d'Amérique.

La paix a amené, toutefois, un sentiment croissant que ces arrangements n'étaient pas satisfaisants. Deux domaines étaient particulièrement préoccupants. L'un concernait les troubles résultant fondamentalement d'un désaccord sur ce que la Révolution aurait dû signifier dans les affaires intérieures. Le gouvernement central est apparu à de nombreux Américains comme beaucoup trop faible pour faire face à la désaffection et au désordre. L'autre est né de la dépression économique d'après-guerre, affectant particulièrement le commerce extérieur et liée aux problèmes monétaires découlant de l'indépendance des États individuels. Pour y faire face, le gouvernement central semblait également mal équipé. Il a été accusé de négliger les intérêts économiques américains dans la conduite de ses relations avec d'autres pays. Que ce fût vrai ou pas, c'était une opinion largement répandue. Le résultat fut une réunion des délégués des États lors d'une convention constitutionnelle à Philadelphie en 1787.

Après quatre mois de travail, ils signèrent un projet de constitution, qui fut ensuite soumis aux différents États pour ratification. Lorsque neuf États l'eurent ratifiée, la constitution entra en vigueur à l'été 1788. En avril 1789, George Washington, ancien commandant des forces américaines dans la guerre contre les Britanniques, prêta serment en tant que premier président de la nouvelle république, inaugurant ainsi une série de présidences qui se sont poursuivies sans interruption jusqu'à aujourd'hui.

On a beaucoup parlé de la nécessité d'institutions simples et de principes clairs dans les intentions de la nouvelle constitution, mais elle montrait encore son potentiel pour être développée 200 ans plus tard.

Malgré toute la détermination de ses rédacteurs à fournir un document qui résisterait sans ambiguïté à toute réinterprétation, ils n'ont (heureusement) pas réussi. La constitution des États-Unis devait s'avérer capable de fonctionner sur une longue période⁹, qui a transformé un patchwork de sociétés essentiellement agri-

9. Roberts parle sans doute de 1788 à 1861.

coles en une puissance mondiale géante et industrielle. Cela était dû en partie à la disposition prévoyant qu'on pourrait lui ajouter des amendements, et aussi, dans une plus large mesure, à l'interprétation évolutive des doctrines qu'elle incarnait. Mais beaucoup de choses aussi sont restées inchangées ; bien que souvent formels, ces éléments de la constitution sont très importants. À côté d'eux, il y avait des principes fondamentaux qui devaient perdurer, même si leur signification firent l'objet de nombreux débats ¹⁰.



Figure VI.2.8 : George Washington (1732, 1799), général en chef des armées insurgées, puis premier président des États-Unis d'Amérique.

Pour commencer par le fait le plus évident : la constitution était républicaine. Cela n'allait pas du tout de soi au XVIII^e siècle. Certains Américains estimaient que le républicanisme était si important et si fragile qu'ils désapprouvaient même la constitution parce qu'ils estimaient (en particulier à cause de la désignation d'un président à la tête de l'exécutif) qu'elle « lorgnait vers la monarchie », comme a dit l'un d'eux.

Aux Européens de culture classique, les républiques de l'Antiquité étaient aussi familières pour leur admirable et légendaire élévation morale que pour leur tendance à la décadence et à l'apparition de factions.

L'histoire des républiques italiennes était également peu engageante – encore moins édifiante que celle d'Athènes et de Rome.

Les républiques de l'Europe du XVIII^e siècle étaient peu nombreuses et apparemment peu florissantes. Elles semblaient persister

10. Bref, la constitution des États-Unis était à la fois simple et suffisamment vague, voire ambiguë, pour s'adapter aux évolutions considérables que connut le pays au cours des deux siècles suivants.

uniquement dans de petits États, même s'il était admis que l'éloignement des États-Unis pouvait protéger des formes républicaines qui, ailleurs, garantiraient l'effondrement d'un grand État.

Quoi qu'il en soit, les observateurs n'étaient pas ¹¹ optimistes sur la nouvelle nation [et la durabilité de sa structure politique].

Le succès ultérieur des États-Unis s'avérerait donc être d'une très grande importance pour faire évoluer les esprits sur le républicanisme.

Très vite, la capacité de la république américaine à survivre, son faible coût et son libéralisme économique, que l'on croyait à tort indissociable de ce système, ont attiré l'attention des critiques des gouvernements traditionnels du monde civilisé.

Les partisans européens du changement politique ont rapidement commencé à se tourner vers l'Amérique pour trouver leur inspiration ; bientôt aussi l'influence de l'exemple républicain allait s'étendre du nord au sud du continent américain.

La deuxième caractéristique de la nouvelle constitution, qui revêtait une importance fondamentale, était qu'elle trouvait ses racines dans une large mesure dans l'expérience politique britannique ¹².

Outre le droit anglais, dont les principes de Common Law furent transposés dans la jurisprudence du nouvel État, c'était également vrai de l'organisation même du gouvernement.

Les *pères fondateurs* avaient tous grandi dans le système colonial britannique dans lequel les assemblées élues débattaient de l'intérêt public avec les gouverneurs représentants de la monarchie.

Ils ont institué une législature bicamérale (bien qu'ils aient exclu tout élément héréditaire dans sa composition [contrairement à la chambre des Lords britannique]) sur le modèle anglais, pour contrebalancer le pouvoir du président.

Ils suivirent ainsi la théorie constitutionnelle anglaise en plaçant une sorte de monarque, bien qu'élu, à la tête de l'appareil exécutif du gouvernement. Même si, dans un sens différent, les Britanniques avaient une monarchie élue, ce n'était pas ainsi que fonctionnait réellement la constitution britannique du XVIII^e siècle, mais c'était plutôt une bonne approximation de son apparence.

11. Toujours cette construction, dont Roberts abuse : "exposé de choses diverses + quoi qu'il en soit..." et conclusion avec un fait.

12. Il ne faut pas perdre de vue, malgré la monarchie britannique et le roi George III, que l'Angleterre était en réalité, sauf officiellement, une démocratie parlementaire, c'est-à-dire quelque chose très peu différent d'une république [les spécialistes de sciences politiques – dont je ne suis pas – expliqueront les différences subtiles].

En fait, les pères fondateurs ont pris la meilleure constitution qu'ils connaissaient, l'ont purgée de ses défauts (c'est-à-dire de ce qu'ils considéraient comme tel) et y ont ajouté des modifications adaptées au contexte politique et social américain.

Ce qu'ils n'ont pas fait, c'est d'imiter l'autre principe de gouvernement qui existait dans l'Europe de leur époque – l'absolutisme monarchique – même sous sa forme éclairée.

Les Américains ont rédigé une constitution pour des hommes libres parce qu'ils pensaient que les Britanniques vivaient déjà sous une constitution comparable.

Ils estimaient que ce système avait échoué [en Angleterre] uniquement dans la mesure où il avait été corrompu et qu'il avait été utilisé de manière inappropriée pour priver les Américains des droits qu'eux aussi auraient dû avoir en vertu de ce système.

Pour cette raison, les mêmes principes de gouvernement (bien que sous des formes qui varieraient) seraient un jour soutenus et finalement mis en œuvre dans des régions qui ne partageaient aucun des postulats culturels du monde anglo-saxon sur lesquels ces principes reposaient.

L'un des aspects par lesquels les États-Unis se distinguaient radicalement de la plupart des autres États existants et s'éloignaient consciemment du modèle constitutionnel britannique était leur adhésion au *principe du fédéralisme*. C'était en effet fondamental, car seules de larges concessions à l'indépendance des États individuels permettaient à la nouvelle union de voir le jour [et d'être viable]. Les anciennes colonies ne souhaitaient pas mettre en place un nouveau gouvernement central qui les tyranniserait comme elles pensaient que le gouvernement du roi George III l'avait fait. La structure fédérale a apporté une réponse au problème de la diversité – *e pluribus unum*.

Le fédéralisme a également dicté une grande partie de la forme et du contenu de la politique américaine au cours des quatre-vingts années suivantes. Dans toute une série de questions, dont la substance était économique, sociale ou idéologique, ce thème se retrouverait dans un débat permanent sur les relations appropriées entre le gouvernement central et les États individuels.

C'était un débat qui, en fin de compte, faillit détruire l'Union [c'est-à-dire la fédération des États-Unis].

Le fédéralisme favoriserait également un réajustement majeur au sein de la constitution : la montée en puissance de la Cour suprême comme instrument de contrôle judiciaire.

En dehors de l'Union, le XIX^e siècle révélera l'attrait du fédéralisme pour de nombreux autres pays, impressionnés par ce qui semblait avoir été réalisé par les Américains. Le fédéralisme devait être considéré par les libéraux européens comme un moyen crucial pour concilier l'unité et la liberté, et les gouvernements britanniques le considéraient comme une aide précieuse dans leur gestion de leurs problèmes coloniaux.

Enfin, dans tout résumé, aussi bref soit-il, de la signification historique de la constitution des États-Unis, il faut prêter une attention particulière à ses premiers mots : « Nous, le peuple » (même s'ils semblent avoir été inclus comme une formule convenue sans intention de signifier quoi que ce soit de profond).

Les arrangements politiques réels dans plusieurs États des États-Unis de 1789 n'étaient en aucun cas démocratiques, mais le principe de la souveraineté populaire était clairement énoncé dès le départ. Quelle que soit la manière dont la mythologie d'une époque historique particulière pouvait la dissimuler, la volonté populaire devait rester l'ultime cour d'appel en politique pour les Américains¹³.

Il s'agissait là d'un écart fondamental par rapport à la pratique constitutionnelle britannique, et cela était en partie dû à la manière dont les colons du XVII^e siècle s'étaient parfois dotés de constitutions.

Pourtant, le constitutionnalisme britannique était prescriptif ; la souveraineté du roi au Parlement n'existait pas parce que le peuple avait décidé qu'elle devait l'être, mais parce qu'elle était là et incontestée.

Comme l'a dit un jour le grand historien constitutionnel anglais Frederic Maitland (1850, 1906), les Anglais avaient pris l'autorité de la Couronne comme substitut à la théorie de l'État.

La nouvelle constitution américaine rompit avec cette théorie et avec toutes les autres théories normatives (mais pas avec la pensée politique britannique, car John Locke avait déclaré dans les années 1680 que le pouvoir des gouvernements reposait sur la confiance et que le peuple pouvait renverser les gouvernements qui abusaient de cette confiance. Basés sur ce point, entre autres, certains Anglais avaient justifié la Glorieuse Révolution).

13. Durant tout le XVIII^e siècle a été en gestation l'idée que le souverain dans un pays n'était pas le monarque mais le peuple. C'est une idée qui de nos jours paraît évidente – même si préciser ce que cela implique concrètement, et dire si c'est réalisé ou pas est difficile – mais cette idée était tout à fait nouvelle à l'époque dans toute l'humanité. Au XVII^e siècle on voit des prémices de cette idée dans Hobbes – mais comme je l'ai signalé, à *mon sens* on peut interpréter Hobbes pour lui faire dire tout et son contraire – et dans Locke.

L'adoption par les États-Unis d'une théorie démocratique selon laquelle tous les gouvernements tirent leurs justes pouvoirs du consentement des gouvernés (comme cela est exprimé dans la Déclaration d'indépendance) a marqué une époque.

Mais cela n'a en aucun cas résolu d'un seul coup les problèmes d'autorité politique. De nombreux Américains craignaient les conséquences possibles d'une démocratie et ont cherché dès le départ à restreindre l'élément populaire dans le système politique.

Un autre problème a été suggéré par les droits fondamentaux énoncés dans les dix premiers amendements à la constitution à la fin de 1789. Ceux-ci étaient vraisemblablement tout aussi susceptibles d'être réamendés par la souveraineté populaire que n'importe quelle autre partie de la constitution. Il y avait là une source importante de désaccord pour l'avenir : *les Américains ont toujours trouvé facile d'être quelque peu confus (surtout dans les affaires des autres pays, mais même parfois dans les leurs) sur la question de savoir si les principes démocratiques consistent à suivre les souhaits de la majorité, ou dans le respect de certains droits fondamentaux.*

Néanmoins, l'adoption de facto du principe démocratique en 1787 a été extrêmement importante et justifie de considérer la Constitution américaine comme un jalon dans l'histoire mondiale.

Pour les générations à venir, les nouveaux États-Unis allaient devenir, partout dans le monde, le centre des aspirations des hommes cherchant la liberté – « le dernier et le meilleur espoir du monde », comme l'a dit un jour un Américain.

Même aujourd'hui, alors que l'Amérique apparaît si souvent conservatrice et repliée sur elle-même, l'idéal démocratique dont elle a si longtemps été la gardienne et l'exemple conserve son pouvoir dans de nombreux pays, et les institutions qu'elle a fécondées fonctionnent toujours.

Paris était le centre des discussions sociales et politiques en Europe. Certains des soldats français qui avaient contribué à faire naître la jeune République américaine y revenaient ¹⁴. Il n'est donc pas surprenant que, même si la plupart des nations européennes ont réagi dans une certaine mesure à la révolution transatlantique, les Français en étaient particulièrement conscients.

14. Dont Charles Delamer (1753, 1812). Voici des informations sur ses états de service dans l'armée :

<https://lapasserelle.com/fabry/Delamer.JPG>

<https://lapasserelle.com/fabry/Delamer0001.JPG>

<https://lapasserelle.com/fabry/Delamer0002.JPG>

L'exemple américain et les espoirs qu'il a suscités ont contribué, quoique de manière secondaire, à cette vaste explosion d'énergie qui, après deux cents ans et de nombreux soulèvements ultérieurs, est encore appelée la *Révolution française*.

Malheureusement, ce terme trop familier et simple constitue un obstacle à la compréhension de ce qui s'est passé.

Les hommes politiques et les universitaires ont proposé de nombreuses interprétations différentes de l'essence de la Révolution française. Ils sont en désaccord sur la durée de la Révolution et ses résultats, et même sur le moment où elle a commencé.

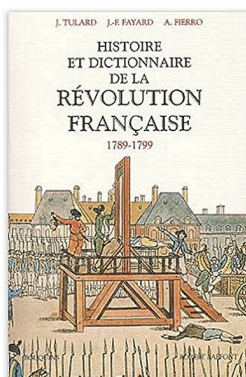


Figure VI.2.9 : Une bonne référence sur la Révolution française.

Ils s'accordent sur peu de choses, à part que ce qui s'est passé en 1789 était très important. En très peu de temps, en effet, les événements ont changé toute la conception de ce qu'était une révolution, même si de nombreux éléments étaient tournés vers le passé plutôt que vers l'avenir.

Ce fut un grand bouillonnement et débordement de la marmite qu'était la société française. Le contenu de la révolution était un mélange confus d'éléments conservateurs et innovants, un peu comme ceux des années 1640 en Angleterre, et tout aussi confus dans leur mélange de conscience et d'inconscience dans la direction et dans les objectifs aussi ¹⁵.

Cette confusion était le symptôme de grandes perturbations et inadaptations de la vie matérielle [des Français par rapport à leurs attentes les plus élémentaires] et du gouvernement de la France.

15. C'est à vrai dire le cas de toute révolution qui n'est pas un simple coup d'État, mais un soulèvement auquel participe le peuple.

C'était la plus grande des puissances européennes et ses dirigeants ne pouvaient ni ne voulaient abandonner son rôle international.

La première façon dont la Révolution *américaine* a affecté la France a été de lui offrir une occasion de vengeance ; Yorktown a été une représaille pour la défaite subie face aux Britanniques lors de la guerre de Sept Ans. Avoir privé l'Angleterre de ses Treize Colonies était une sorte de compensation pour la perte française de l'Inde et du Canada. Néanmoins, cet effort couronné de succès s'était avéré coûteux [et très lourd pour les finances françaises déjà mal en point à la fin du XVIII^e siècle].

En effet la deuxième grande conséquence fut que, sans gain considérable au-delà de l'humiliation d'un rival, la France ajouta une couche supplémentaire à la dette énorme, accumulée à la suite de ses efforts depuis les années 1630 pour construire et maintenir une suprématie européenne.

Des tentatives visant à liquider cette dette et à libérer la monarchie du fardeau pesant qu'elle imposait (et il devenait clair après 1783 que la réelle marge de manœuvre indépendante de la France dans les affaires internationales se réduisait considérablement à cause de cela) furent faites par une succession de ministres sous Louis XVI¹⁶, le jeune roi quelque peu obtus, mais plein de principes et de bonnes intentions, qui accéda au trône en 1774.



Figure VI.2.10 : Jacques Necker (1732, 1804), ministre de Louis XVI.

16. J'ai mentionné qu'au début du XVIII^e siècle, le Régent, Philippe d'Orléans (1674, 1723), fig. V.3.26, page 1044, qui prit les rênes de la France à la mort de Louis XIV en 1715, en attendant la majorité de Louis XV (1710, 1774), avait accepté de mettre en œuvre les idées monétaires de John Law (1671, 1729) pour tenter de résoudre le problème des caisses laissées vides par Louis XIV, voir chapitre V.2. Les idées de Law étaient en avance sur leur temps, ne furent pas mises en œuvre avec le savoir-faire et la rigueur qui convenaient, et échouèrent.

Aucun de ces ministres¹⁷ ne réussit ne serait-ce qu'à stopper la croissance de la dette, encore moins à réduire celle-ci¹⁸. Pire encore, leurs actions ne faisaient qu'annoncer un échec. Le déficit pouvait être mesuré et les chiffres publiés comme cela n'avait jamais été possible sous Louis XIV.

S'il y avait un spectre qui hantait la France dans les années 1780, ce n'était pas celui de la révolution mais celui de la faillite de l'État.

L'ensemble de la structure sociale et politique de la France faisait obstacle à la mise à contribution de la richesse des personnes les plus aisées, seul moyen sûr de sortir de l'impasse financière.

Depuis l'époque de Louis XIV lui-même, il s'était avéré impossible de faire payer une contribution convenable aux riches sans recourir à la force, car les structures juridiques et sociales françaises et la masse de privilèges, d'immunités spéciales et de droits prescriptifs qu'elles garantissaient, bloquaient la voie à suivre.

L'énigme que chaque gouvernement européen du XVIIIe siècle avait à résoudre [comment financer son développement] était la plus évidente en France : une monarchie théoriquement absolue ne pouvait pas s'attaquer à l'ensemble des droits et privilèges qui résultaient de la constitution essentiellement médiévale du pays sans menacer ses propres fondements. En effet, la monarchie elle-même reposait sur des structures juridiques et sociales obsolètes.

Pour de plus en plus de Français, il apparaissait que la France

17. Liste des « ministres principaux » [équivalents à premiers ministres] de Louis XVI :

- 1774 : René de Maupeou
- 1774 – 1776 : Anne Robert Jacques Turgot
- 1776 - 1781 : Comte de Maurepas
- 1781 - 1787 : Comte de Vergennes
- 1787 - 1788 : Cardinal Loménie de Brienne
- 1788 - 1789 : Jacques Necker
- 1789 - 1789 : Comte de Breteuil
- 1789 - 1790 : Jacques Necker
- 1790 - 1791 : Comte de Saint-Hérem.

18. C'est un problème qu'ont connu les gouvernements français à de nombreuses reprises depuis deux siècles. En particulier, entre 1981 et 2023, la dette publique française est passée de 22% à 110% du PIB. Depuis l'an 2000, des taux d'intérêt internationaux extrêmement bas ont permis de rendre cette dette essentiellement indolore, mais depuis 2020, ils donnent des signes qu'ils vont sans doute sensiblement augmenter.

Dans l'histoire, les dettes publiques ont presque toujours été résolues de la façon suivante : un épisode de forte inflation.

avait besoin de réformer sa structure gouvernementale et constitutionnelle si elle voulait sortir de ses difficultés.

Mais certains sont allés plus loin. Ils voyaient dans l'incapacité du gouvernement à partager équitablement les charges fiscales entre les classes l'exemple extrême de toute une série d'abus qui nécessitaient une réforme.

La question était de plus en plus présentée en termes binaires : la raison versus la superstition, la liberté versus l'esclavage, l'humanitarisme versus l'avidité.

Surtout, elle tendait à se concentrer sur la question symbolique du privilège juridique.

La classe qui concentrait la colère était la noblesse, un corps immensément diversifié et très nombreux (il semble y avoir eu entre 200 000 et 250 000 hommes nobles en France en 1789), sur lequel une généralisation culturelle, économique ou sociale est impossible mais dont les membres tous partageaient un statut juridique qui, dans une certaine mesure, conférait des privilèges économiques.

Alors que la logique de l'extrémisme financier poussait de plus en plus les gouvernements français vers un conflit avec les privilégiés, il y avait une réticence naturelle de la part de nombreux conseillers royaux, eux-mêmes généralement des nobles, et du roi lui-même à procéder autrement que par accord négocié.

Lorsqu'en 1788 une série d'échecs força le gouvernement à se rendre compte que le conflit était inévitable, il chercha toujours à le confiner dans les voies légales et, comme les Anglais en 1640, se tourna vers les institutions historiques pour trouver les moyens d'y parvenir.

N'ayant pas un parlement national à leur disposition, les Français ont sorti du grenier du constitutionnalisme français ce qui se rapprochait le plus d'un organe représentatif national que la France ait jamais possédé, les *États généraux*.

Ce corps de représentants des nobles, du clergé et des roturiers ne s'était pas réuni depuis 1614¹⁹. On espérait qu'il fournirait une autorité morale suffisante pour obtenir l'accord des privilégiés fiscaux sur le paiement d'impôts plus élevés. Il s'agissait d'une mesure constitutionnellement irréprochable, mais en tant que solution, elle présentait l'inconvénient de susciter de grandes attentes alors que ce que les États généraux pouvaient légalement faire était obscur.

19. Convoqué par la régente Marie de Médicis (1575, 1642), la femme d'Henri IV (1553, 1610) et la mère de Louis XIII (1601, 1643).

Plus d'une réponse a été donnée. Certains disaient déjà que les États généraux pouvaient légiférer au nom de la nation, même si des privilèges juridiques historiques y faisaient en théorie obstacle.

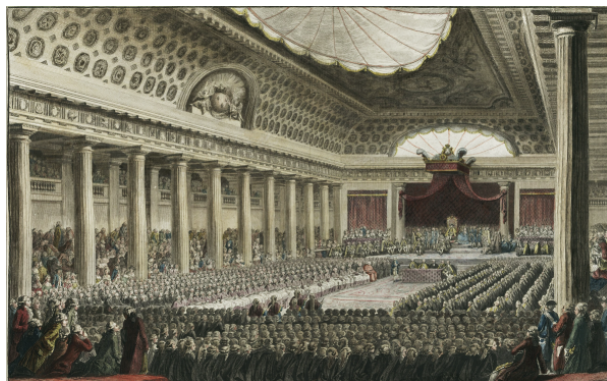


Figure VI.2.11 : Ouverture des États généraux le 5 mai 1789 dans la grande [salle des Menus-Plaisirs](#) de Versailles.

Cette crise politique inextricable atteignait son paroxysme à la fin d'une période où la France était soumise à d'autres tensions. L'une d'entre elles était la croissance démographique²⁰.

Depuis le deuxième quart du siècle, la population avait augmenté à un rythme que l'on pourrait considérer plus tard comme un rythme lent, mais il était encore suffisamment rapide pour dépasser la croissance de la production alimentaire.

Cela a entretenu une inflation à long terme des prix alimentaires, qui a frappé le plus durement les pauvres, dont la grande majorité étaient des paysans avec peu ou pas de terres.

Compte tenu de la coïncidence des exigences fiscales du gouvernement – qui a longtemps évité la crise financière en empruntant ou en augmentant les impôts directs et indirects qui pesaient le plus lourdement sur les pauvres – et les efforts des propriétaires fonciers pour se protéger en période d'inflation en maintenant les salaires à un niveau bas et en augmentant les loyers et les cotisations, la vie des pauvres est devenue plus dure et plus misérable pendant la majeure partie du siècle.

À cet appauvrissement général, il faut ajouter les troubles particuliers qui affligèrent de temps à autre certaines régions ou des

20. Pourtant signe de prospérité d'un pays.

classes particulières, mais qui, par coïncidence, connurent une intensification dans la seconde moitié des années 1780. Les mauvaises récoltes, les maladies du bétail et la récession, qui ont durement touché les régions où les paysans produisaient des textiles pour compléter leurs revenus, ont tous sapé la santé précaire de l'économie dans les années 1780.

En somme, les élections aux États généraux de 1789 se sont déroulées dans une atmosphère fiévreuse très agitée. Des millions de Français cherchaient désespérément une issue à leurs ennuis, étaient impatientes de trouver et de blâmer des boucs émissaires, et avaient des idées tout à fait irréalistes et exagérées sur les bienfaits que le roi, en qui ils avaient confiance, pouvait leur apporter.

Ainsi, une interaction complexe entre impuissance gouvernementale, injustice sociale, difficultés économiques et aspirations réformatrices a conduit à la Révolution française.

Mais avant que cette complexité ne disparaisse de vue dans les batailles politiques qui ont suivi et les slogans simplificateurs qu'elles ont générés, il est important de souligner que presque personne n'avait prévu ce résultat ni ne l'avait souhaité.

Il y avait beaucoup d'injustice sociale en France, mais pas plus que dans beaucoup d'autres États du XVIII^e siècle qui parvenaient cependant à vivre avec.

Il y avait une foule de partisans pleins d'espoir en faveur de réformes particulières, allant de l'abolition de la censure à l'interdiction de la littérature immorale et irrégulière, mais personne ne doutait que de tels changements pourraient facilement être mis en œuvre par le roi, une fois qu'il aurait été informé de la situation et des souhaits et des besoins de son peuple. Ce qui n'existait pas [encore], c'était un parti de la révolution faisant clairement face à un parti de la réaction.

Les partis ne commencèrent à apparaître qu'après la réunion des États généraux. C'est l'une des raisons pour lesquelles le jour où ils se sont réunis, le 5 mai 1789 (une semaine après l'investiture de George Washington), est une date importante dans l'histoire mondiale. La réunion des États généraux a en effet ouvert une ère nouvelle, où être pour ou contre la Révolution est devenu la question politique centrale dans la plupart des pays du continent. Ce dilemme a même influencé les politiques très différentes de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Ce qui s'est passé en France était forcément destiné à avoir une incidence ailleurs. Au niveau le plus simple, c'était parce que la

France était la plus grande puissance européenne; les États généraux la paralyseraient (comme l'espéraient de nombreux diplomates étrangers) ou la libéreraient de ses difficultés pour jouer à nouveau pleinement son rôle de grande puissance.

La France était en outre le leader culturel de l'Europe. Ce que ses écrivains et ses hommes politiques disaient et faisaient était rapidement connu de tous les gens éduqués du monde occidental en raison de l'universalité de la langue française. Et il fallait y prêter une attention respectueuse parce que les gens étaient habitués à se tourner vers Paris pour écouter des idées inspirantes.

Durant l'été 1789, les États généraux s'érigèrent d'abord en « Assemblée nationale » le 17 juin 1789, puis en « Assemblée nationale constituante » le 9 juillet 1789, revendiquant la souveraineté²¹.

21. La chronologie est connue de tous les écoliers français : après la déclaration du 17 juin, le roi, sur les conseils de son entourage, fit fermer la salle des Menus-Plaisirs. Qu'à cela ne tienne, les députés des États généraux se réunirent le 20 juin dans la salle du Jeu de paume. C'est là qu'ils prirent le *Serment du Jeu de paume* de ne pas se séparer avant d'avoir établi une nouvelle constitution pour le royaume.



Figure VI.2.12 : *Le Serment du Jeu de paume*, par J.-L. David

Le 23 juin, le roi s'adresse aux députés à nouveau dans la salle des Menus-Plaisirs. Il leur reproche de n'avoir encore rien fait pour résoudre la crise financière puis leur rappelle que « l'ancienne distinction des trois ordres doit être conservée », que les trois ordres devront former trois chambres séparées et ne pourront délibérer en commun qu'avec l'accord du roi que « toutes les décisions prises depuis le 17 juin par les députés sont nulles, illégales et inconstitutionnelles ». Il ajoute que les députés pourront débattre des impôts, ce pour quoi ils ont été élus, mais en aucune façon « des affaires qui regardent les

Rompant avec l'idée qu'elle représentait les grandes divisions médiévales de la société, la majorité de ses membres prétendait représenter tous les Français sans distinction.

Elle a pu franchir cette étape révolutionnaire parce que les turbulences de la France ont effrayé le gouvernement et les députés à l'Assemblée qui s'opposaient au changement. La révolte rurale et l'émeute parisienne alarmèrent les ministres qui n'étaient plus sûrs de pouvoir compter sur l'armée. Cela a d'abord conduit la monarchie à abandonner les classes privilégiées, puis à accorder, à contre-cœur et avec inquiétude, de nombreuses autres choses demandées par les hommes politiques qui dirigeaient la nouvelle Assemblée nationale. En même temps, ces concessions créaient une division assez nette entre ceux qui étaient pour la Révolution et ceux qui étaient contre elle ; avec une terminologie destinée à s'imposer dans le monde entier, on les appela bientôt la Gauche et la Droite (en raison des places où ils siégeaient à l'Assemblée nationale vue par le président de séance qui faisait face aux députés).

droits antiques et constitutionnels des trois ordres, la forme de constitution à donner aux prochains États, les propriétés féodales et seigneuriales, les droits utiles et les prérogatives des deux premiers ordres ».

Après ce discours de fermeté, le roi fait distribuer aux députés un mémorandum intitulé : *Les Intentions du Roi* dans lequel il propose des pistes de réformes étonnamment avancées, en phase avec les cahiers de doléances [préparés dans toute la France pour les États généraux] et les revendications des députés. Ainsi, il presse la noblesse et le clergé de renoncer à leurs privilèges, promet d'alléger la gabelle, d'abolir la taille et les corvées, supprimer les douanes intérieures...

Le roi croit en avoir fini. Il conclut sur un ton de maître d'école : « Je vous ordonne, Messieurs, de vous séparer tout de suite et de vous rendre demain matin chacun dans les chambres affectées à votre ordre pour y reprendre vos séances. J'ordonne en conséquence au grand maître des cérémonies de faire préparer les salles ». La noblesse et une partie du clergé s'exécutent et sortent derrière le roi et sa suite. Mais le tiers état et ses alliés du clergé, sidérés, se tiennent coi au milieu de la salle.

Le maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé, s'avance vers eux et, s'adressant au président Bailly, lui rappelle l'injonction royale. À la porte, des gardes français et suisses se tiennent prêts à intervenir.

La postérité va magnifier l'incident en prêtant au tribun Mirabeau la célèbre harangue : « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortons que par la force des baïonnettes ». Des gardes entrent dans la salle pour la faire évacuer. Mais des députés issus de la noblesse s'interposent – rien moins que le marquis de La Fayette et le duc de La Rochefoucauld. Les gardes n'osent pas agir et se retirent. Informé de l'incident, le roi aurait alors laissé tomber : « Ils ne veulent pas partir ? Eh bien, foutez ! Qu'ils restent ! »

Source : https://www.herodote.net/17_juin_9_juillet_1789-evenement-17890617.php

La tâche principale que l'Assemblée constituante s'était fixée était de rédiger une constitution, mais ce faisant, elle a transformé toute la structure institutionnelle de la France. En 1791, lors de sa dispersion ²², elle avait

- nationalisé les terres et autres biens de l'Église,
- aboli ce qu'on appelait « le système féodal » [lors de la nuit du 4 août 1789],
- mis fin à la censure,
- créé un système de gouvernement représentatif centralisé,
- effacé les anciennes divisions provinciales et locales, et les avait remplacées par les départements avec lesquels vivent encore les Français,
- instauré l'égalité de tous les hommes devant la loi,
- séparé le pouvoir exécutif du pouvoir législatif.

Ce ne sont là que les choses les plus remarquables accomplies par l'un des organes parlementaires les plus remarquables que le monde ait jamais vu ²³. Ses quelques échecs ²⁴ tendent à masquer cette immense réussite ; c'est regrettable et il ne devrait pas en être ainsi.

D'une manière générale, les députés de l'Assemblée constituante ont ôté les freins juridiques et institutionnels à la modernisation de la France. La souveraineté populaire, la centralisation administrative et l'égalité juridique individuelle furent dès cette époque des points vers lesquels la vie institutionnelle de la France revendrait toujours.

Beaucoup de Français n'aimaient pas tout cela ; certains n'en avaient rien. En 1791, le roi avait clairement manifesté ses propres appréhensions, la bonne volonté qui l'avait soutenu au début de la Révolution avait disparu et il était soupçonné d'être anti-révolutionnaire. Certains nobles avaient déjà suffisamment détesté ce qui se passait pour émigrer ; ils avaient à leur tête deux des frères du roi

22. Le 30 septembre 1791, l'Assemblée constituante prit fin et laissa la place à l'Assemblée législative.

23. Une liste plus complète des accomplissements de l'Assemblée constituante est donnée ici : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Assemblée_nationale_constituante_\(1789\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Assemblée_nationale_constituante_(1789))

24. Par exemple, pour trouver de l'argent, la création des assignats, qui perdirent très vite leur valeur, bien qu'ils aient été [en tout cas au départ, à vérifier] gagés sur les biens d'Église.

[le futur Louis XVIII et le futur Charles X], ce qui n'améliorait pas les perspectives de la royauté²⁵.

Plus important encore, de nombreux Français se sont retournés contre la Révolution lorsque, en raison de la politique papale, le règlement des affaires de l'Église par l'Assemblée nationale a été remis en question. Une grande partie de ce texte avait séduit de nombreux Français, parmi lesquels des hommes d'Église, mais le pape l'a rejeté, ce qui a soulevé la question ultime de l'autorité pour régler ces affaires. Les catholiques français devaient décider si l'autorité du pape ou celle de la Constitution française était suprême pour eux. Cela a créé la division la plus importante qui soit venue envenimer la politique révolutionnaire²⁶.

25. Le roi lui-même avait cherché à fuir à l'étranger avec sa famille. C'est l'épisode de la fuite à Varennes du 20 et 21 juin 1791. Il fut ramené à Paris, et maintenu ensuite prisonnier en quelque sorte aux Tuileries [avant d'aller en 1792 à la prison du Temple]. Ce sera le début de la fin pour Louis XVI et Marie-Antoinette, qui seront tous deux guillotins en 1793, le roi en janvier, la reine en octobre. Ce sont des détails qui appartiennent à la dramaturgie de la révolution, mais qui n'ont pas une grande importance historique – à part que le roi s'était mis hors jeu – et de toute façon qui sortent du cadre du livre.

Noter que si le roi et sa famille étaient parvenus à fuir (à Coblenz où se trouvaient ses deux frères), cela n'aurait sans doute pas changé grand-chose aux grandes lignes du déroulement ultérieur de la révolution : coalition internationale contre les Français, victoires françaises de Valmy (20 septembre 1792) et de Jemmapes (6 novembre 1792), etc.



Figure VI.2.13 : *La bataille de Valmy*, par Horace Vernet

26. Le parti catholique, qu'on a appelé plus tard la Calotte, et qui peut être vu comme l'héritier des partisans de la Contre-Réforme au XVIIe siècle, a joué un grand rôle dans la politique française durant tout le XIXe siècle.

Au début de 1792, le premier ministre britannique exprimait sa confiance dans le fait qu'on pouvait raisonnablement s'attendre à quinze années de paix. En avril, la France entra en guerre contre l'Autriche et peu après contre la Prusse. La question était compliquée, mais de nombreux Français pensaient que les puissances étrangères souhaitaient intervenir pour mettre un terme à la Révolution et ramener les pendules à 1788. À l'été 1792, alors que les choses allaient mal et que les pénuries et la suspicion montaient dans le pays, le roi [qui était déjà une sorte de prisonnier de son peuple dans le palais des Tuileries, après avoir tenté de fuir à l'étranger l'année précédente] fut discrédité. Une insurrection parisienne renversa la monarchie et conduisit à la convocation d'une nouvelle assemblée²⁷ chargée d'élaborer une nouvelle constitution, cette fois républicaine.

Cet organe, connu sous le nom de *Convention*, fut le cœur du gouvernement [et donc du pouvoir non seulement législatif mais aussi exécutif] français jusqu'en 1796. Grâce à la guerre civile en France, à la guerre contre une coalition étrangère menée par les Autrichiens et le Saint Empire²⁸ [les Anglais n'en faisaient pas partie] et aux crises économiques et idéologiques, il assura la survie de la Révolution.

La plupart de ses membres n'étaient pas politiquement beaucoup plus avancés [dans leurs idées] que leurs prédécesseurs. Ils croyaient en l'individu et au caractère sacré de la propriété (ils prévoyaient la peine de mort pour quiconque proposerait une loi visant à introduire le communisme agraire) et que dans n'importe quelle société il y avait des pauvres ; la Convention accordait à certains d'entre eux une petite voix dans les affaires en soutenant le suffrage masculin universel direct.

Ce qui distinguait les conventionnels de leurs prédécesseurs était qu'ils étaient prêts à aller plus loin pour faire face aux situations d'urgence que les deux assemblées précédentes (surtout lorsqu'ils étaient effrayés par la possibilité d'une défaite).

27. L'Assemblée constituante avait laissé la place, en septembre 1791, à l'Assemblée législative, dans une tentative d'avoir une monarchie constitutionnelle comme en Angleterre, avec un roi aux pouvoirs réduits. Cette assemblée législative ne dura que jusqu'à l'été 1792. Voir, par exemple, le dictionnaire de la révolution française de Tulard et al., présenté sur la figure VI.2.9 page 1304 et dans les suggestions de lecture, pour des détails.

28. Les Français remportèrent les deux batailles décisives de Valmy et Jemmapes à l'automne 1792. Elles soudèrent le sentiment national, et le désir des révolutionnaires d'aller jusqu'au bout et de changer de régime et de société. Mais la révolution était aussi en train de se durcir et allait entrer dans la période de la Terreur (5 septembre 1793 – 27 juillet 1794).

Ils ont également siégé dans une capitale qui a longtemps été enflammée par des politiciens plus extrémistes²⁹ que les provinciaux³⁰ pour les pousser à des mesures plus radicales qu'ils ne le souhaitent réellement et à utiliser un langage très démocratique [parfois provocateur]. Ils ont donc effrayé l'Europe bien plus que ne l'avaient fait leurs prédécesseurs.

Leur rupture symbolique avec le passé se produisit lorsque la Convention vota la condamnation à mort du roi en janvier 1793 [il fut guillotiné le 21 janvier 1793]. L'assassinat judiciaire des rois était jusqu'alors considéré comme une aberration anglaise ; maintenant les Anglais étaient aussi choqués que le reste de l'Europe.

Les Anglais aussi entrèrent désormais en guerre contre la France, car ils craignaient les conséquences stratégiques et commerciales du succès français contre les Autrichiens aux Pays-Bas [à Jemmapes].

Mais la guerre ressemblait de plus en plus à une lutte idéologique et, pour la gagner, le gouvernement français semblait de plus en plus sanguinaire chez lui. Un nouvel instrument d'exécution humaine, la *guillotine* (un produit caractéristique des Lumières pré-révolutionnaires, alliant efficacité technique et bienveillance dans la mort rapide et sûre qu'elle offrait à ses victimes), devint le symbole de la Terreur (5 septembre 1793 – 27 juillet 1794), le nom bientôt donné à une période pendant laquelle la Convention s'efforça, par l'intimidation de ses ennemis intérieurs, d'assurer la survie de la Révolution.

Il y avait beaucoup de choses trompeuses dans ce symbolisme. Une partie de la Terreur n'était que rhétorique, les discours enflammés des politiciens essayant de maintenir le moral des révolutionnaires et d'effrayer leurs adversaires.

Dans la pratique, cela reflétait souvent un mélange de patriotisme, de nécessité pratique, d'idéalisme confus, d'intérêt personnel et de mesquine vengeance, alors que de vieux comptes étaient réglés au nom de la république.

Bien sûr, de nombreuses personnes sont mortes guilloténées – environ 35 000, peut-être – et beaucoup ont émigré pour éviter le danger. Mais les victimes de la guillotine ne sont qu'une minorité [environ 10%] parmi toutes les victimes de la révolution. La grande

29. Par exemple, les Jacobins, parmi lesquels Desmoulins, Robespierre, Danton, Marat, etc. ; et surtout le journaliste [non député] Hébert, qui rédigeait le brûlot *Le Père Duchesne*.

30. On les appelait les Girondins, parmi lesquels Brissot, Condorcet, Ducos, Roland, etc. Ils n'étaient pas tous de province.

majorité sont mortes en province, souvent dans des conditions de guerre civile et parfois les armes à la main ³¹.

Il est important d'avoir en tête les ordres de grandeur de la violence de la révolution française, qui est souvent exagérée.

En dix-huit mois environ, les Français – que leurs contemporains considéraient comme des monstres – tuèrent [*par la guillotine*] à peu près autant de leurs compatriotes qu'en dix jours de combats de rue et de pelotons d'exécution à Paris en 1871. Pour prendre une mesure différente mais tout aussi révélatrice, le nombre de ceux qui sont morts au cours de cette année et demie [début 93 à mi 94] sont environ le double du nombre de soldats britanniques morts le premier jour de la bataille de la Somme en 1916.

De telles effusions de sang ont creusé encore plus les divisions entre Français, mais leur ampleur ne doit pas être exagérée. Tous les nobles ont peut-être perdu quelque chose dans la Révolution, mais seule une minorité d'entre eux a jugé nécessaire d'émigrer. Il est probable que le clergé souffrit davantage que la noblesse; de nombreux prêtres s'enfuirent à l'étranger.

Néanmoins, moins de Français ont fui la France pendant la révolution que d'Américains les colonies américaines après 1783. Une proportion beaucoup plus grande d'Américains se sentaient trop effrayés ou dégoûtés par leur révolution pour vivre aux États-Unis après l'indépendance que la proportion de Français qui ne pouvaient pas vivre en France après la Terreur.

31. Durant la révolution se déroula en parallèle une guerre civile terrible, appelée la *guerre de Vendée*, opposant dans l'ouest de la France les républicains (surnommés les « bleus ») aux royalistes (les « blancs ») entre 1793 et 1796. Elle fit de l'ordre de 200 000 morts.

Dans les cours d'histoire de ma jeunesse, dans les années 1960, les professeurs d'histoire n'en parlaient pas. Ils étaient les lointains héritiers de la révolution française, dont l'instruction publique – très idéologique, nationaliste et patriotarde – était l'une des filles. Après la révolution, l'aventure napoléonienne qui fut *à mon avis* du grand guignol et s'est terminée en pantalonnade – mais qui eut des *conséquences* historiques importantes – était présentée comme un évènement aussi épique que la conquête de l'empire d'Alexandre. Ces professeurs cachaient autant qu'ils le pouvaient les côtés sombres de la révolution pour ne conserver que sa dramaturgie pleine d'émotions. Ils rentraient dans beaucoup de détails, sélectifs, sans vue d'ensemble, si bien qu'on n'y comprenait pas grand-chose, à part que « notre pays avait montré au monde la conquête de la liberté » – ce qui était une aimable foutaise : la révolution française a simplement transmis le pouvoir des aristocrates aux bourgeois.

La révolution française a inspiré il est vrai d'autres révolutions (la Commune, la révolution russe, la révolution chinoise). On demandait à Chou En-lai, dans les années 1960, si la révolution française avait atteint ses objectifs. Il répondit : « Il est trop tôt pour dire ».

La Convention remporta des victoires [Valmy et Jemmapes, mentionnées dans les notes] et réprima l'insurrection chez elle. En 1797, seule la Grande-Bretagne n'avait pas fait la paix avec la France, la Terreur était derrière elle et la république était gouvernée par quelque chose qui ressemblait beaucoup plus à un régime parlementaire, en vertu de la constitution dont l'adoption mit fin à l'ère de la Convention à l'automne 1795³².

Les accomplissements de la Révolution étaient plus assurés que jamais de perdurer. Même si en 1797, ce n'était pas apparent.

À l'étranger, les royalistes s'efforçaient de trouver des alliés avec qui revenir au pouvoir, et intriguaient également avec les mécontents à l'intérieur de la France.

Le retour de l'ordre ancien était cependant une perspective que peu de Français auraient accueilli favorablement.

D'un autre côté, certains affirmaient qu'il fallait aller plus loin dans la logique de la démocratie, qu'il existait encore de grandes divisions entre riches et pauvres, aussi offensantes que l'étaient les anciennes distinctions entre privilégiés et non-privilégiés. Cette frange radicale pensait que les radicaux parisiens devraient avoir davantage leur mot à dire dans les affaires.

Cette volonté de continuer la révolution, pour aller encore plus loin, était presque aussi alarmante que les craintes d'une restauration pour ceux qui avaient bénéficié de la révolution³³ ou voulaient simplement éviter de nouvelles effusions de sang.

Ainsi pressé sur sa droite [les modérés, voire les partisans d'un retour à l'ordre ancien] et sur sa gauche [les enragés qui voulaient aller encore plus loin dans la révolution], le Directoire (comme on appelait le nouveau régime) était en quelque sorte dans une bonne position pour gouverner – même s'il se faisait des ennemis qui trouvaient inacceptables les quelques zigzags avec lesquels il suivait sa voie médiane.

Finalement, le Directoire fut détruit de l'intérieur lorsqu'un groupe de politiciens intrigua avec des soldats pour provoquer un coup d'État qui institua un nouveau régime en 1799 [voir note 32].

32. En octobre 1795 fut mis en place un Directoire, qui dura jusqu'au coup d'État du 18 Brumaire de l'an VIII (9 novembre 1799) par Bonaparte qui se nomma consul provisoire.

33. Par exemple les bourgeois qui avaient acquis à bon prix des biens d'Église.

Le 10 octobre 1789, à Versailles, Talleyrand (1754, 1838), évêque d'Autun et député, avait proposé à l'Assemblée constituante de nationaliser les biens de l'Église de France, à charge pour l'État de subvenir à l'entretien du clergé. La Constituante avait nationalisé les biens d'Église le 2 novembre 1789.

À ce moment-là, dix ans après la réunion des États généraux en 1789, il était au moins clair pour la plupart des observateurs que la France avait définitivement rompu avec son passé médiéval. D'un point de vue juridique, cela s'est produit très rapidement. Presque toutes les grandes réformes qui sous-tendaient la révolution furent votées, au moins en principe, dès 1789. L'abolition formelle du féodalisme, des privilèges protégés par la loi, et de l'absolutisme théocratique, ainsi que l'organisation de la société sur des bases individualistes et laïques, étaient au cœur des « principes de 89 ».

Ils avaient ensuite été inclus dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* qui préfaçait la constitution de 1791³⁴.

L'égalité juridique et la protection juridique des droits individuels, la séparation de l'Église et de l'État et la tolérance religieuse en étaient les expressions [parmi d'autres].

Le fait que l'autorité découlait de la souveraineté populaire agissant par l'intermédiaire d'une Assemblée nationale unifiée, devant la législation de laquelle aucun privilège de localité ou de groupe ne pouvait résister, était à la base de la jurisprudence qui les sous-tendait.

Cela montrait à la fois que le pays pouvait surmonter des tempêtes financières bien pires que celles que l'Ancien régime n'avait pas réussi à maîtriser au XVIII^e siècle (faillite nationale et effondrement de la monnaie, entre autres), et qu'il pouvait mettre en œuvre des changements dans l'administration de la France dont le despotisme éclairé n'avait fait que rêver.

D'autres Européens ont été consternés ou du moins étonnés de voir ce puissant moteur législatif utilisé pour renverser et reconstruire les institutions à tous les niveaux de la vie française.

La souveraineté du corps législatif était un grand instrument de réforme, comme l'avaient su les despotes éclairés [et d'abord les Anglais dès le XVII^e siècle].

Il fut mit un terme à la torture dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Il fut mit un terme aux titres de noblesse, à l'inégalité des hommes devant la loi, et aux anciennes corporations françaises d'ouvriers [qui remontaient au Moyen Âge].

Cette dernière décision – la loi Le Chapelier – fut plus tard vigoureusement dénoncée comme prouvant que la révolution fran-

34. Elle était fortement inspirée de certains éléments de la déclaration d'indépendance américaine que La Fayette avait rapportée d'Amérique.

çaise était une révolution non pas au service du peuple mais au service des bourgeois possédants. En effet le syndicalisme naissant a été tué dans l'œuf par cette législation interdisant l'association de travailleurs ou d'employeurs à des fins économiques collectives.

Rétrospectivement, les « panneaux indicateurs » de l'histoire montraient assez clairement la direction vers une société démocratique reposant fondamentalement sur l'économie de marché.

Même l'ancienne monnaie, avec un découpage des unités monétaire qui datait des carolingiens (un livre = 20 sous, et un sous = 12 deniers³⁵), a cédé la place à un système décimal avec des francs et des centimes.

Le chaos des poids et mesures à l'ancienne a aussi été (en théorie) remplacé un peu plus tard par le système métrique (kilogramme et mètre) pour devenir quasiment universel³⁶.

Des changements aussi importants devaient fatalement être source de division, d'autant plus que les esprits changent plus lentement que les lois. On a vu que les paysans qui se réjouissaient de l'abolition des redevances féodales se réjouissaient beaucoup moins de la disparition des usages communaux dont ils bénéficiaient et qui faisaient également partie de l'« ordre féodal ».

Un tel conservatisme était particulièrement difficile à interpréter dans les affaires religieuses, mais il était aussi très important. Le flacon sacré conservé à Reims [la sainte ampoule³⁷], avec lequel les rois de France étaient oints depuis le Moyen Âge, fut publiquement détruit par les autorités pendant la Terreur, un autel dédié à la Raison remplaça celui des chrétiens dans la cathédrale Notre-Dame et de nombreux prêtres furent soumis à de violentes persécutions personnelles.

35. L'histoire de la monnaie en France est un peu plus compliquée que ne la résume Roberts. On peut pour commencer consulter https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_monnaies_de_la_France Il y a ensuite le livre de Glyn Davies sur l'histoire de la monnaie mentionné dans les suggestions de lecture.

36. La révolution a aussi voulu remplacer le calendrier grégorien par une année de 12 mois de 30 jours, chaque jour ayant 10 heures, etc. Mais elle fit rapidement marche arrière. Les jours revinrent très vite à 24 heures. Quant aux années et aux mois du calendrier révolutionnaire – le décompte des années commençait le 22 septembre 1792, qui devint le 1er vendémiaire an I – ils furent abandonnés le 22 fructidor an XIII qui redevint le 9 septembre 1805.

37. Elle a été brisée solennellement pendant la révolution le 7 octobre 1793 (16 vendémiaire de l'an II) à Reims (sur l'actuelle place Royale), par le conventionnel Philippe Rühl sur le socle de la statue de Louis XV préalablement déboulonnée, cassée et destinée à être livrée à une fonderie de canons. Source : wikipedia.

De toute évidence, la France qui a fait cela n'était plus chrétienne au sens traditionnel du terme³⁸, et la plupart des gens n'ont pas pleuré la monarchie théocratique.

Cependant, le traitement réservé à l'Église a suscité une opposition populaire contre la révolution comme jamais ses décisions précédentes ; les cultes de quasi-divinités comme la Raison et l'Être suprême, promus par certains révolutionnaires, furent un échec.

De nombreux Français (et peut-être la plupart des Françaises) ont accueilli plus tard avec joie le rétablissement officiel de l'Église catholique dans la vie française lorsque le gouvernement français signa un concordat avec le Saint-Siège en 1801. La pratique catholique avait alors depuis longtemps été rétablie de facto dans les paroisses grâce à l'action spontanée des fidèles.



Figure VI.2.14 : Le pape Pie VII (1742, 1800, 1823) rend le document établissant le Concordat avec la France au cardinal Consalvi après l'avoir signé (15 août 1801).

38. Roberts a raison de préciser « au sens traditionnel du terme », car – je l'ai déjà dit – on peut discuter que les Français aient été réellement, profondément, en leur âme et conscience, chrétiens. Ma mère l'était indiscutablement, mais je dirais que c'était la seule dans toute la famille aux Lecques, tous les membres de laquelle allaient pourtant, (presque) chaque dimanche, à la messe et communiaient. Au Moyen Âge les Français, comme le reste des Européens, avaient peur de l'enfer, et beaucoup étaient prêts à acheter des indulgences. Mais ça s'arrête là. Pour le reste, ils étaient et sont encore des païens croyant en toutes sortes de forces surnaturelles – et après tout pourquoi pas ? L'Église n'était que l'organisation sociale musclée qui a pris la relève de l'empire romain et a administré l'Europe de 500 à 1500 en chiffres ronds.

Les divisions causées par les changements en France ne pouvaient pas plus être confinées à l'intérieur des frontières du pays que les principes de 89 sur lesquels ces changements reposaient. Les idées avaient d'abord suscité une grande admiration et peu de condamnations ou de méfiance explicites dans les autres pays.

Cela a, toutefois, rapidement changé, en particulier lorsque les gouvernements français ont commencé à exporter leurs principes par la propagande et la guerre.

Les changements survenus en France ont rapidement généré un débat dans d'autres pays sur les évolutions politiques et sociales nécessaires. Un tel débat ne pouvait que refléter la terminologie et les circonstances dans lesquelles il était né³⁹. C'est ainsi que la France a donné ses concepts politiques à toute l'Europe : c'est le deuxième grand fait de la décennie révolutionnaire.

C'est à ce moment-là qu'a commencé la politique européenne moderne. Depuis lors les termes « droite » et « gauche », par exemple, sont utilisés dans tous les pays du monde.

Les libéraux et les conservateurs (même s'il a fallu environ une décennie avant que ces termes n'entrent dans le vocabulaire courant) sont apparus en politique lorsque la Révolution française a fourni ce qui semblait être une pierre de touche ou une éprouvette en papier pour classer les points de vue politiques.

D'un côté il y avait le républicanisme, une base électorale large, les droits individuels, la liberté d'expression et la liberté de la presse ou de publication d'ouvrages sans censure; de l'autre côté, il y avait une insistance sur les devoirs plutôt que sur les droits, la reconnaissance de la fonction sociale de la hiérarchie et le désir de tempérer les forces du marché par la morale.

Certains Français pensaient [et pensent encore] que la révolution française avait une portée universelle. Dans le langage d'une pensée éclairée, ils prônaient l'acceptation par les autres nations des recettes utilisées par la France pour résoudre les problèmes français. Ce n'était pas totalement de l'arrogance. Les sociétés traditionnelles de l'Europe préindustrielle avaient encore de nombreux traits en communs. Aussi, tout le monde pouvait apprendre quelque chose de la France. De cette manière, les forces à l'origine de l'influence française furent renforcées par une propagande consciente et un effort missionnaire. C'est une autre voie par laquelle les événements qui se déroulèrent en France entrèrent dans l'histoire universelle.

39. Jargon habituel de Roberts pour dire que le débat à l'étranger a emprunté les concepts et vocables de la Révolution française.

Que la révolution ait eu une importance et une portée universelle et sans précédent n'était pas une idée réservée à ses partisans et admirateurs. C'est également à l'origine du conservatisme européen qui a pris corps au même moment, et qui est devenu une « contre-force » si l'on peut dire [comme il existe une Contre-Réforme] importante aussi.

Bien avant 1789, il est vrai, de nombreux éléments constitutifs de la pensée conservatrice moderne étaient présents dans des phénomènes tels que l'irritation face aux mesures réformatrices du despotisme éclairé, la contrariété du clergé face au prestige et à l'effet des idées « avancées », et la réaction émotionnelle contre ce qui était à la mode et consciemment rationnel – réaction émotionnelle qui était au cœur du romantisme⁴⁰.

De telles forces [conservatrices] étaient particulièrement répandues en Allemagne, mais c'est en Angleterre qu'elles apparurent explicitement pour la première fois. Et c'est à bien des égards, dans ce pays que furent exprimées le plus vigoureusement les thèses conservatrices et anti-révolutionnaires.

Un exemple est le livre *Réflexions sur la Révolution en France*, publié en 1790 par Edmund Burke⁴¹. Comme on pourrait facilement le déduire de son ancien rôle de défenseur des droits des colons américains, ce livre était loin d'être une défense aveugle des privilèges. Dans ce document, la position conservatrice de Burke s'écarte de la défense légaliste des institutions, et s'exprime dans une théorie de la société comme une création supérieure à la simple volonté et raison des hommes et l'incarnation de la moralité⁴². La révolution, en revanche, était condamnée [par Burke] comme l'expression de l'arrogance de l'intellect, du rationalisme aride et de l'orgueil – le plus mortel de tous les péchés.

La nouvelle polarisation que la Révolution a apportée à la politique européenne a également favorisé la nouvelle idée de révolution elle-même, et cela devait avoir de grandes conséquences.

40. On ne peut pas dire que le romantisme soit « consciemment rationnel ». Le lourd jargon de Roberts utilisant dans une même phrase de nombreuses images dans une kyrielle de relatives, qui vire souvent au charabia, l'amène parfois écrire des phrases qui semblent dire le contraire de sa pensée. [J'ai remis d'aplomb la phrase depuis cette note.] Le romantisme se caractérise par le fait de placer les émotions [par définition irrationnelles] au-dessus de la réflexion dans ce qui doit guider la vie d'un homme.

41. Noter qu'il manquait un peu de recul pour en parler ! Tocqueville a publié le sien en 1856 (il est vrai qu'il est né en 1805).

42. La formulation de Roberts ne permet pas de savoir s'il veut dire que la société est l'incarnation de la moralité, ou bien si elle la dépasse.

Mais comme de toute façon une partie du discours de Roberts est à la pensée ce que le style « singsong » est au chant, ce n'est pas bien grave.

La vieille idée selon laquelle une révolution politique n'était qu'un changement circonstanciel d'un aspect ou un autre dans une continuité essentielle a été remplacée par l'idée qu'une révolution est un bouleversement radical et global, ne laissant intacte aucune institution et sans limites en principe, tendant peut-être même à la subversion de ces institutions fondamentales que sont la famille et la propriété.

Selon que les gens approuvaient ou étaient consternés par cette perspective, ils sympathisaient ou déploraient la révolution partout où elle se produisait comme la manifestation d'un phénomène universel.

Au XIX^e siècle, on en est même venu à voir la révolution comme une force universellement présente, éternellement, dans tout phénomène se déroulant dans le temps.

Cette idée était l'expression extrême d'une conception idéologique de la politique qui n'est en aucun cas morte de nos jours.

Il y a encore ceux qui, d'une manière générale, estiment que tous les mouvements insurrectionnels et subversifs devraient, en principe, être approuvés ou condamnés sans prêter attention aux circonstances particulières de chaque cas.

Cette mythologie a produit beaucoup de misère. Mais d'abord l'Europe, puis le monde que l'Europe a transformé, ont dû vivre avec ceux qui réagissent émotionnellement aux événements révolutionnaires, tout comme les générations précédentes avaient dû vivre avec les folies des conflits religieux.

La persistance encore de nos jours de cette attitude, malheureusement, est aussi un héritage de la révolution française⁴³.

De nombreuses dates peuvent légitimement être choisies comme « début » de la Révolution française ; en revanche une date précise pour sa « fin » n'aurait aucun sens. L'année 1799 n'en constitue pas moins un point de ponctuation important dans son parcours.

Le coup d'État qui balaya alors le Directoire amena au pouvoir un homme qui inaugura rapidement une dictature qui allait durer quinze ans, jusqu'en 1814, et bouleverser l'ordre européen.

43. En gros, si je comprends bien, avec le jargon dont il a le secret, Roberts veut dire que certains hommes considèrent les révolutions avec une approche romantique, émotionnelle, qui les fait soit les approuver, soit les rejeter, sans analyse rationnelle de leur genèse, de leurs circonstances, et leurs conséquences.

Il pointe implicitement, au XX^e siècle, la révolution russe, le fascisme, le nazisme, et la révolution chinoise.

Il s'agissait de Napoléon Bonaparte (1769, 1821), ancien général de la république, maintenant Premier Consul du nouveau régime et bientôt premier empereur de France.



Figure VI.2.15 : *Coup d'État du 18 brumaire* (9 novembre 1799). Cette illustration, comme *toutes* les illustrations officielles sur Bonaparte ou Napoléon, comme sa traversée du Pont d'Arcole sous la mitraille, est une image de propagande. En réalité, le coup faillit rater, Bonaparte était blême et prêt de s'évanouir, Murat avec ses soldats est venu à sa rescousse.

Comme la plupart des personnalités de son époque, en 1799 c'était encore un jeune homme lorsqu'il accéda au pouvoir⁴⁴. Il avait déjà fait preuve d'un génie et d'une cruauté exceptionnels en tant que soldat.

Ses victoires se conjuguèrent à un sens politique aigu et à une remarquable capacité à montrer de l'insubordination si cela pouvait lui être utile et même le mettre en valeur.

À bien des égards, Bonaparte était le plus bel exemple du type de l'« aventurier » du XVIII^e siècle.

En 1799, il jouissait d'un grand prestige personnel et d'une grande popularité. Personne, sauf les politiciens mis sur la touche, n'a exprimé de regret lorsqu'il les a écartés et s'est emparé du pouvoir.

44. Vers 1795, après avoir été envoyé en 1793 libérer Toulon des Anglais, c'était un jeune capitaine maigre qui ne savait pas quoi faire de sa vie, qui a proposé ses services à la Russie, mais qui a été rejeté par les Russes. Plus tard ceux-ci se sont dit qu'ils auraient mieux fait de le prendre dans leur armée

Il se justifia immédiatement en battant les Autrichiens (qui s'étaient à nouveau engagés dans une guerre contre la France) et en concluant une paix victorieuse pour la France (comme il l'avait déjà fait une fois⁴⁵).

Cela a supprimé la menace des Autrichiens contre la révolution. Personne ne doutait de l'attachement de Bonaparte à ses principes.

*La consolidation de la révolution par Bonaparte a été sa réalisation la plus positive*⁴⁶.

Bien que Napoléon (comme on l'appela officiellement après le 18 mai 1804, lorsqu'il proclama son empire) rétablit la monarchie en France, il ne s'agissait en aucun cas d'une restauration. En effet, il prit tellement soin d'offenser la famille Bourbon exilée que toute réconciliation avec elle était inconcevable⁴⁷.

Il demanda l'approbation populaire pour l'empire lors d'un plébiscite et l'obtint.

C'était une monarchie pour laquelle les Français avaient voté ; elle reposait sur la souveraineté populaire, c'est-à-dire sur la révolution.

Cela supposait la consolidation de la révolution que le *Consulat* [le nom donné à la période entre le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799), et la proclamation du Premier Empire] avait déjà commencée.

Toutes les grandes réformes institutionnelles des années 1790 furent confirmées ou du moins laissées intactes ; il n'y eut aucune perturbation dans les ventes de terres qui avaient suivi la confisca-

45. Cette deuxième fois était la paix de Lunéville du 9 février 1801, résultant de la victoire de Moreau à la bataille de Hohenlinden. La paix de Lunéville confirmait l'ancien traité de Campo-Formio du 17 octobre 1797 et l'éviction des Autrichiens d'Italie.

46. On peut dire même la plus positive de toute l'aventure napoléonienne de 1793 à 1815.

Pour être juste, il faut reconnaître que Napoléon a mis en place de nombreuses structures administratives – souvent déjà préparées par la révolution – qui ont contribué à la construction de la France moderne. Il a signé le concordat. Il a stabilisé le franc germinal, il a réformé l'enseignement, créé les lycées, stimulé la science, etc.

Ce sont ses aventures pour créer un empire en Europe, où il plaçait des membres de sa famille comme monarques/marionnettes en divers endroits, qui sont à *mon avis* du grand guignol.

47. Par exemple il fit enlever le duc d'Enghien, qui était très lié à la famille royale en exil, en territoire allemand, et le fit fusiller en mars 1804 dans les fossés du château de Vincennes. C'est à propos de cet assassinat que Talleyrand eut le fameux mot : « Ce n'est pas seulement un crime, c'est une faute. »

tion des biens de l'Église, aucune résurrection des anciennes corporations, aucune remise en cause du principe de l'égalité devant la loi.

Certaines mesures furent même poussées plus loin, notamment lorsque chaque département fut doté d'un chef administratif, le *préfet*, qui était dans ses attributions une sorte d'émissaire d'urgence de la Terreur (beaucoup d'anciens révolutionnaires devinrent préfets).

Une telle centralisation, plus poussée que sous l'Ancien régime et sous la révolution, de la structure administrative aurait, bien entendu, été approuvée par les despotes éclairés.

Dans le fonctionnement même du gouvernement, il est vrai que les principes de la révolution furent souvent violés dans la pratique.

Comme tous ses prédécesseurs au pouvoir depuis 1793, Napoléon contrôlait la presse par une censure sévère et punitive, enfermait les gens sans jugement et en général faisait peu de cas des droits de l'homme en ce qui concerne les libertés civiles.

Des organes représentatifs existaient sous le consulat et l'empire, mais on ne leur prêtait pas beaucoup d'attention.

Néanmoins, il semble que c'était ce que voulaient les Français, tout comme ils avaient voulu que Napoléon reconnaisse la réalité avec perspicacité, par exemple dans un concordat avec le pape qui réconcilia les catholiques avec le régime en donnant une reconnaissance juridique à ce qui était déjà arrivé de facto à l'Église en France.

Dans l'ensemble, cela équivalait à une grande consolidation de la révolution, garantie à l'intérieur par un gouvernement à poigne, et à l'étranger par une force militaire et diplomatique.

Tous deux allaient cependant finalement être érodés par les énormes efforts militaires de Napoléon. Ceux-ci donnèrent pendant un temps à la France la domination de l'Europe ; ses armées se sont frayé un chemin vers Moscou à l'est et le Portugal à l'ouest et ont mis en garnison l'Atlantique et la côte nord de l'Europe de La Corogne à la pointe ouest de l'Europe jusqu'à Stettin près de la Baltique⁴⁸.

48. Dans les cours d'histoire en France on célébrait – et on célèbre sans doute encore – la série de victoires de Napoléon dans sa conquête de l'Europe. Les plus célébrées sont :

- Austerlitz (décembre 1805), contre l'Autriche,
- Iéna (octobre 1806), contre la Prusse,
- Eylau et Friedland (1807), contre les Russes,
- Wagram (juillet 1809), contre une coalition. C'était la dernière grande victoire de Napoléon.

On nous expliquait longuement le glorieux déroulé de la bataille d'Austerlitz, le plateau de Pratzen, la ruse consistant à faire croire à un recul, la brume du petit matin, etc. On nous invitait à admirer et à être fiers du génie stratégique de Napoléon. Les professeurs le comparaient à Alexandre, à Hannibal, à César.



Figure VI.2.16 : Bataille d'Austerlitz (décembre 1805).

On nous endoctrinait [pour faire de nous de bons petits Français qui iraient se battre contre n'importe quel ennemi sans réfléchir si les autorités nous le commandaient].

On ne nous invitait pas à réfléchir sur le fait que cette conquête de l'Europe, pour essayer de recréer l'empire de Charlemagne, n'avait aucun sens, était contraire à l'histoire qui depuis plusieurs siècles était celle de la consolidation du concept de nation.

Puis venaient les défaites [la première sous l'empire étant la bataille navale de Trafalgar en 1805 contre Nelson]. Napoléon rencontra des difficultés en Espagne dès 1808 qui sont le début de sa chute. On parlait un peu de la campagne de Russie (1812), mettant l'accent sur son côté épique – notre ancêtre Charles Delamer est mort lors du passage de la Bérézina (novembre 1812). La bataille de Leipzig (1813) était vite traitée. À nouveau les professeurs parlaient longuement du génie militaire de Napoléon lors de la campagne de France (1814). Les Cent-Jours étaient un épisode avec particulièrement de panache.

On parlait de ces défaites qui suivirent les victoires comme un joueur de casino, après avoir raconté ses fabuleux gains, explique brièvement, avec philosophie et sens de la fatalité, qu'il les a perdus peu après.

On laissait croire que Napoléon aurait pu gagner à Waterloo [« Ah, si Grouchy (1766, 1847) était arrivé à temps! »] et tout reconstruire, construire finalement l'empire d'Europe auquel il avait rêvé, et qui aurait été une magnifique réussite. On ne nous faisait pas réfléchir sur le fait que la défaite finale de Napoléon et l'effondrement de son empire étaient inéluctables.

De même, de nos jours, Poutine peut éventuellement gagner à l'usure la guerre en Ukraine [écrit le 24 août 2023, alors qu'on vient d'apprendre la mort dans un « accident d'avion » d'Evguéni Prigojine]. Mais il ne peut en aucun cas reconstituer l'URSS. L'empire croupion qu'il pourrait reconstituer serait condamné à exploser peu après.

Néanmoins, le coût était trop élevé; même l'exploitation impitoyable des pays occupés n'a pas suffi à la France pour maintenir indéfiniment cette hégémonie contre la coalition de tous les autres pays européens que l'arrogante affirmation de sa puissance par Napoléon a suscitée.

Lorsqu'il envahit la Russie en 1812, et que la plus grande armée qu'il ait jamais dirigée s'effondra au milieu des neiges de l'hiver, il était condamné, à moins que ses ennemis ne se brouillent. Cette fois, ils ne l'ont pas fait.



Figure VI.2.17 : Europe napoléonienne.

Napoléon lui-même a blâmé les Britanniques, qui avaient été en guerre contre lui (et, avant lui, contre la révolution) constamment depuis 1792, sauf pendant une courte pause.

Il y a du vrai dans cette remarque. La guerre anglo-française sous Napoléon fut la dernière et la plus importante d'un siècle de rivalité [depuis les guerres de Louis XIV], ainsi qu'une guerre de la monarchie constitutionnelle contre la dictature militaire.

C'est la Royal Navy à Aboukir en 1798 et à Trafalgar en 1805 qui confina Napoléon en Europe, l'argent britannique qui finança les alliés lorsqu'ils furent prêts à combattre, et une armée britannique dans la péninsule ibérique qui y entretint à partir de 1809 un front qui a épuisé les ressources françaises et donné de l'espoir aux autres Européens.

Au début de 1814, Napoléon ne pouvait plus défendre que la France. Bien qu'il l'ait fait avec brio, les ressources n'étaient pas disponibles pour combattre les armées russes, prussiennes et autrichiennes à l'est, ni une invasion britannique au sud-ouest.

Ses généraux et ses ministres purent enfin l'écarter et faire la paix sans un tollé populaire, même si cela signifiait le retour des Bourbons. Mais cela ne pouvait pas signifier pour autant le retour de quoi que ce soit d'autre d'important des années avant 1789.



Figure VI.2.18 : Soldats russes bivouaquant sur les Champs-Élysées, Paris, 31 mars 1814.

Le Concordat subsistait, le système départemental subsistait, l'égalité devant la loi subsistait, un système représentatif subsistait ; la révolution, en effet, était devenue partie intégrante de l'ordre établi en France. Napoléon avait fourni le temps, la paix sociale et les institutions pour que cela se produise.

De la révolution, il ne reste que ce que Napoléon a confirmé.

Cela le rend très différent d'un monarque de type traditionnel, même le plus modernisateur – et, en fait, il était souvent très conservateur dans sa politique, se méfiant de l'innovation.

En fin de compte, c'était un « despote démocratique »⁴⁹, dont l'autorité venait du peuple, à la fois dans le sens formel des plébiscites et dans le sens plus général du fait qu'il avait eu besoin (et gagné) la bonne volonté de ce peuple pour maintenir ses armées sur le terrain⁵⁰.

Il est ainsi plus proche par son style des souverains modernes que de Louis XIV. Pourtant, il partage avec ce monarque le mérite d'avoir porté la puissance internationale française à un niveau sans précédent, et c'est pour cette raison qu'ils ont tous deux conservé l'admiration des Français.

Mais encore une fois, il y a une différence importante, et double : non seulement Napoléon a dominé l'Europe comme Louis XIV ne l'a jamais fait, mais parce que la révolution avait eu lieu, son hégémonie représentait plus qu'une simple suprématie nationale, même si ce fait ne doit pas être vu avec romantisme.

Le Napoléon censé être un libérateur et un grand Européen est une légende ultérieure construite par ses nombreux admirateurs.

L'impact le plus évident qu'il a eu sur l'Europe entre 1800 et 1814 a été l'immense quantité de sang versé, et les bouleversements qu'il a provoqués dans toutes les régions de l'Europe, souvent en raison de la mégalomanie et de la vanité personnelle.

Mais il y eut aussi des effets secondaires importants, certains intentionnels, d'autres non. Tous ces éléments ont contribué à la diffusion et à l'efficacité des principes de la révolution française.

Leur expression la plus évidente était sur la carte géographique. Le patchwork du système étatique européen de 1789 avait déjà subi une révision révolutionnaire avant que Napoléon ne prenne le pouvoir, lorsque les armées françaises en Italie, en Suisse et dans les Provinces-Unies avaient créé de nouvelles républiques satellites.

49. Formule élégante pour ne pas dire « despote populiste » comme Juan Perón (1895, 1974) en Argentine au XXe siècle.

50. Napoléon a saigné la France de ses forces vives. On estime à 3 millions le nombre total de morts qu'il a fait en Europe, dont 1 million pour la France et 2 millions pour les autres pays. Il s'agit de jeunes hommes au début de leur vie. Il est possible que ce soit une estimation conservatrice.

En 1814/15 Napoléon a été contraint d'enrôler dans son armée des soldats de plus en plus jeunes, âgés de seulement 20 ans. On les a appelés les « Marie-Louise », du nom de la deuxième femme de Napoléon qu'il épousa en 1810.

Mais celles-ci s'étaient révélées incapables de survivre une fois le soutien français [de la révolution] retiré. Et ce n'est que lorsque l'hégémonie française fut rétablie sous le Consulat qu'apparut une nouvelle organisation qui aurait des conséquences durables dans certaines parties de l'Europe.

Les conséquences les plus importantes se trouvèrent en Allemagne occidentale, dont la structure politique fut révolutionnée et les fondations médiévales balayées.

Les territoires allemands de la rive gauche du Rhin furent annexés à la France pour toute la période de 1801 à 1814, voir fig. VI.2.17, ce qui marqua le début d'une période de destruction des régimes politiques allemands historiques.

Au-delà du Rhin, la France a proposé un plan de réorganisation qui sécularisait les territoires ecclésiastiques, abolissait presque toutes les villes libres impériales, donnait des territoires supplémentaires à la Prusse, au Hanovre, à la Bavière et au Bade en compensation des pertes subies ailleurs, et abolissait la vieille noblesse impériale indépendante.

L'effet pratique fut de diminuer l'influence des catholiques et des Habsbourg en Allemagne tout en renforçant l'influence de ses plus grands États princiers (en particulier la Prusse).

La constitution du Saint-Empire romain germanique fut également révisée pour tenir compte de ces changements. Sous sa nouvelle forme, elle ne dura que jusqu'en 1806, date à laquelle une nouvelle défaite des Autrichiens [à Iéna et Auerstedt] entraîna d'autres changements en Allemagne et l'abolition de l'empire.

Ainsi prit fin la structure institutionnelle qui, même de manière inadéquate, avait donné à l'Allemagne la cohérence politique qu'elle possédait depuis l'époque ottomane⁵¹.

Une Confédération du Rhin fut créée, qui constitua une troisième force équilibrant celles de la Prusse et de l'Autriche.

Ainsi furent triomphalement affirmés les intérêts nationaux de la France dans une grande œuvre de destruction.

Richelieu et Louis XIV auraient apprécié la contemplation d'une frontière française sur le Rhin avec, au-delà, une Allemagne divisée en intérêts garantissant de se tenir les uns les autres en échec.

51. Roberts ne parle sans doute pas de l'empire ottonien né au Xe siècle, mais de l'empire des Habsbourg né au XIVe, qui se confondit néanmoins la plupart du temps avec le Saint Empire [sauf que la Prusse bien sûr ne fit jamais partie de l'empire des Habsbourg].

Mais il y avait un autre côté à cela ; après tout, l'ancienne structure [du Saint Empire] avait constitué un obstacle à la consolidation allemande. Aucun réarrangement pour l'avenir n'envisageait jamais sa résurrection.

Quand, finalement, les alliés organisèrent l'Europe post-napoléonienne, ils prévoyaient eux aussi la création d'une Confédération allemande.

Elle était différente de celle de Napoléon. La Prusse et l'Autriche en faisaient partie dans la mesure où leurs territoires étaient allemands, mais il n'y avait aucun plan pour une quelconque consolidation. Plus de 300 unités politiques avec des principes d'organisation différents en 1789 furent ramenées à trente-huit États en 1815.

La réorganisation fut moins dramatique en Italie et ses effets moins révolutionnaires. Le système napoléonien prévoyait au nord et au sud de la péninsule, deux grandes unités qui étaient nominale-ment indépendantes, tandis qu'une grande partie médiane (incluant les États pontificaux) était formellement incorporée à la France et organisée en départements⁵², voir fig. VI.2.17.

Rien de tout cela n'a survécu à 1815, mais il n'y a pas eu non plus de restauration complète de l'ancien régime. Notamment, les anciennes républiques de Gênes et de Venise furent laissées dans leurs tombes où les armées du Directoire les avaient d'abord envoyées. Elles furent absorbées par des États plus grands – Gênes par la Sardaigne, Venise par l'Autriche.

Ailleurs en Europe, à l'apogée de la puissance napoléonienne, la France avait annexé et gouvernait directement un immense bloc de territoire dont les côtes s'étendaient des Pyrénées au Danemark au nord et de la Catalogne presque sans interruption jusqu'à la frontière entre Rome et Naples au sud⁵³.

52. Comme les Bouches-du-Rhône, il y eut les Bouches-du-Tibre, qui me semblaient un nom et un lieu poétique quand je l'ai appris dans ma jeunesse.

53. Un autre de nos ancêtres, Joseph-David Mermet (c. 1775, 1858), violemment opposé à Napoléon, a combattu Murat dans le sud de l'Italie en 1810. Mermet s'était marié avec une Maltaise, Laurence Chetcuti (1786, 1869). Leur fils Alexandre (1808, 1876) devint professeur de physique à Marseille, où il noua des liens avec les Fabry [de la génération des cinq frères] et indirectement avec les Cabannes. La fille d'Alexandre, Marie Laurence Mermet (1839, 1929), épousa Émile Jourdan (1833 ou 34, décédé avant le mariage de sa fille Marie en 1881 avec Antoine Cabannes). Antoine et Marie sont les parents de mon grand-père physicien Jean Cabannes (1885, 1959).

Joseph-David Mermet, emmenant sa famille, alla combattre *aux côtés des Anglais* en 1812-1815 au Canada dans une guerre contre les Américains. Lors de la cérémonie funèbre pour Alexandre en 1876, c'est devenu « Alexandre était prisonnier des Anglais au Canada » <https://lapassereille.com/mermet.htm>

Détachée de ce bloc, mais faisant aussi partie intégrante de cette France étendue, se trouvait une grande partie de ce qui est devenu la Yougoslavie, voir fig. VI.2.17, p. 1328.

Par ailleurs, des États satellites et vassaux avec divers degrés d'indépendance réelle, certains d'entre eux gouvernés par des membres de la propre famille de Napoléon⁵⁴, se partagèrent le reste de l'Italie, la Suisse et l'Allemagne à l'ouest de l'Elbe. Isolé à l'est se trouvait un autre satellite, le « grand-duché » de Varsovie, créé à partir de l'ancien territoire russe.

Dans la plupart de ces pays, des procédures administratives et des institutions similaires ont permis dans une large mesure de partager une même expérience. Cette expérience, bien entendu, concernait des institutions et des idées qui incarnaient les principes de la révolution française. Elles n'ont guère dépassé l'Elbe, sauf dans le cadre de la brève expérience polonaise.

C'est ainsi que la révolution française est devenue une autre de ces grandes influences déterminantes qui ont contribué à maintes reprises à différencier l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest.

Au sein de l'empire français, les Allemands, les Italiens, les Illyriens, les Belges et les Néerlandais étaient tous régis par des codes napoléoniens. Leur réalisation fut le résultat de l'initiative et de l'insistance de Napoléon lui-même, mais l'œuvre fut essentiellement celle de législateurs révolutionnaires qui n'avaient jamais été capables, dans les années 1790 troublées, d'élaborer les nouveaux codes tant espérés par de nombreux Français en 1789⁵⁵.

Les codes réglementaient les concepts de famille, de propriété, d'individu et de pouvoir public, qui étaient ainsi répandus avec uniformité dans toute l'Europe. Ils remplaçaient ou complétaient parfois le chaos de droit local, coutumier, romain et ecclésiastique.

De même, le système départemental de l'empire imposait une pratique administrative commune. Le service dans les armées françaises [puisque tout l'empire servait maintenant la France] imposait une discipline et une réglementation militaire communes.

Les poids et mesures français, basés sur le système décimal, remplaçaient de nombreuses unités de mesure locales⁵⁶.

54. Par exemple, Élisabeth Bonaparte (1777, 1820) fut grande duchesse de Toscane de 1809 à 1814.

55. L'un des rédacteurs du Code Napoléon [= code civil], qui fut avec de légères variantes appliqué dans tout l'empire construit par Napoléon, était le comte Portalis [noblesse d'empire] (1746, 1807) qui avait une propriété viticole à Saint-Cyr-sur-mer. Elle existe toujours et produit un Bandol réputé.

56. On a vu qu'en France, leur uniformisation [en tout cas officielle] a été une œuvre de la révolution.

Ces innovations ont exercé une influence au-delà des limites réelles de la domination française, fournissant des modèles et une inspiration aux réformateurs/modernisateurs d'autres pays. Les modèles étaient d'autant plus facilement assimilables que les fonctionnaires et techniciens français travaillaient dans de nombreux États satellites tandis que de nombreuses nationalités autres que françaises étaient représentées dans l'entourage de l'empereur.

Les changements ont mis du temps à produire leur plein effet, mais ils ont été profonds et révolutionnaires. Ce n'était en aucun cas toujours libéral ; même si les Droits de l'Homme suivaient formellement le drapeau tricolore des armées françaises, la police secrète, les quartiers-maitres et les douaniers de Napoléon aussi.

Une révolution plus subtile découlant de l'impact napoléonien réside dans la réaction et la résistance qu'il provoqua.

En propageant les principes révolutionnaires, les Français ont préparé aussi les verges pour se faire battre. La souveraineté populaire était au cœur de la révolution et c'était un idéal étroitement lié à celui du nationalisme.

Les principes français énonçaient que les peuples devaient se gouverner eux-mêmes et que l'unité appropriée au sein de laquelle ils devaient le faire était la nation⁵⁷ : les révolutionnaires avaient proclamé leur propre république « une et indivisible » pour cette raison. Certains de leurs admirateurs étrangers appliquèrent ce principe à leur propre pays.

De toute évidence, les Italiens et les Allemands ne vivaient pas dans des États nationaux, et ils se disaient qu'ils devraient peut-être le faire.

Mais ce n'était qu'un côté de la médaille. L'Europe française était dirigée au profit de la France et niait ainsi les droits nationaux des autres Européens⁵⁸. Ils virent leur agriculture et leur commerce sacrifiés à la politique économique française, découvrirent qu'ils devaient servir dans les armées françaises ou recevoir des mains de Napoléon des dirigeants et vice-rois français (ou « quisling »⁵⁹, c'est-à-dire leader local fantôme).

57. Le concept de nation, qui émergeait lentement en Europe depuis 1500, a beaucoup occupé les intellectuels européens au XIXe siècle. Ernest Renan donna une célèbre conférence sur le sujet en 1882, qui fut ensuite publiée en livre, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Calmann Lévy, 1882

58. C'est en cela, qu'on ne peut pas dissimuler que Napoléon était un aventurier.

59. Quisling est un homme politique norvégien né le 18 juillet 1887 et mort le 24 octobre 1945 . Il est essentiellement connu pour avoir été le principal artisan

Alors que même ceux qui avaient accueilli favorablement les principes de la révolution éprouvaient des griefs, il n'est guère surprenant que ceux qui ne les avaient jamais accueillis favorablement commencèrent également à penser en termes de résistance nationale.

L'ère napoléonienne a donné un immense coup de fouet au nationalisme en Europe, même si les gouvernements s'en méfiaient et se sentaient mal à l'aise à l'idée de l'utiliser.

Les Allemands ont commencé à se considérer comme plus que seulement des Westphaliens ou des Bavarois. Les Italiens ont commencé à se voir comme plus que seulement des Romains ou des Milanais. Dans les deux cas, ils se sentaient appartenir à une entité plus large qui avait un intérêt commun contre la France. En Espagne et en Russie, l'identification de la résistance patriotique à la résistance contre la révolution française [et son prolongement] était pratiquement complète.

En fin de compte, même si la dynastie que Napoléon espérait fonder et l'empire qu'il fonda se révélèrent éphémères, son œuvre fut d'une grande importance. Il a libéré des réserves d'énergie dans d'autres pays tout comme la révolution les avait libérées en France. Par la suite, elles n'ont plus jamais pu être complètement renfermées dans la bouteille dont elles s'étaient échappées. Napoléon a veillé à ce que l'héritage de la révolution produise son maximum d'effet, et ce fut sa plus grande réussite, qu'il l'ait voulu ou non.

Son abdication inconditionnelle en 1814 [dans la cour des Adieux du château de Fontainebleau] ne marqua pas tout à fait la fin de son passage dans l'histoire. Un peu moins d'un an plus tard, l'empereur revint en France depuis l'île d'Elbe, où les alliés l'avaient exilé, et le régime restauré des Bourbons s'effondra d'un seul coup.

Les alliés n'en étaient pas moins déterminés à le renverser, car il les avait trop effrayés dans le passé. La tentative de Napoléon d'anticiper le rassemblement de forces écrasantes contre lui prit fin à Waterloo, le 18 juin 1815, lorsque la menace d'un empire français ressuscité fut détruite par les armées anglo-belge et prussienne.

Cette fois, les vainqueurs l'envoyèrent à Sainte-Hélène, à des milliers de kilomètres de l'Europe, dans l'Atlantique Sud, où il mourut en 1821.

de la collaboration avec l'occupant nazi pendant la Seconde Guerre mondiale.
Source : wikipedia.

La frayeur qu'il leur avait causée renforça leur détermination à conclure une paix qui éviterait tout danger de répétition du quart de siècle de guerre quasi continue qu'avait connu l'Europe au lendemain de la révolution.

Ainsi Napoléon continua-t-il de façonner la carte de l'Europe, non seulement par les changements qu'il y a apportés, mais aussi par la peur que la France a inspirée sous son pouvoir.

Suggestions de lecture et de visionnage

BERNARD Michel, *Hiver 1814*, Perrin, 2019.

BERNSTEIN Peter L., *Le Pouvoir de l'or*, Mazarine, 2007.

BURKE Edmund, *Réflexions sur la Révolution en France*, Les Belles Lettres, 2016.

COTTRET Bernard, *La Révolution américaine*, Tempus, 2004.

DAVIES Glyn, *A History of Money*, University of Wales Press 4th ed., 2016. Une présentation et un début de traduction sont ici <https://lapassereille.com/economics/davies/>

FRANCE Anatole, *Les dieux ont soif*, Le Livre de Poche, 2003.

LORENZI Stellio, CASTELOT André et DECAUX Alain, *La caméra explore le temps*, série de documentaires historiques diffusés à la télévision française entre 1957 et 1966. Disponible en dvd.

RAGON Michel, *Les mouchoirs rouges de Cholet*, Le Livre de Poche, 1984.

RUSSELL Bertrand, *History of Western Philosophy*, 1945.

TOCQUEVILLE Alexis, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Folio, 1985.

TULARD Jean, FAYARD Jean-François et FIERRO Alfred, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française : 1789-1799*, Robert Laffont, 1998.

Index

- Acte de Québec de 1774, 1292
Adams, Samuel, 1291
- Bernard, Michel, 1336
Bernstein, Peter L., 1336
Bonaparte, Élisabeth, 1333
Bonaparte, Napoléon, 1317, 1324
Boston Tea Party, 1292
Bullion controversy, 1290
Burke, Edmund, 1336
- calendrier révolutionnaire, 1319
Campo-Formio, traité, 1325
Castelot, André, 1336
Confédération du Rhin, 1331
Convention, révolution française, 1314
Cottret, Bernard, 1336
- Davies, Glyn, 1336
Decaux, Alain, 1336
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1318
Delamer, Charles, 1295, 1303
Directoire, révolution française, 1317
Dreux-Brézé, marquis, 1311
Déclaration d'Indépendance de juillet 1776, 1294
- États généraux, 1307
- Fayard, Jean-François, 1336
Fierro, Alfred, 1336
France, Anatole, 1336
fuite à Varennes, 1313
- George III, 1293
- Girondins, révolution française, 1315
Grenville, George, 1290
Grouchy, Emmanuel, 1327
guerre de Pontiac, 1289
guerre de Vendée, 1316
guillotine, 1315
- Henri IV de France, 1307
- Jacobins, révolution française, 1315
Jemmapes, bataille, 1313
- La Fayette, marquis, 1295, 1311, 1318
Law, John, 1290
Le Père Duchesne, journal, 1315
Les Jacobins, les Montagnards, les Cordeliers., 1317
Lorenzi, Stelio, 1336
Louis XIII, 1307
Louis XIV, 1305
Louis XV, 1305
- Maitland, Frederic, 1302
Marie de Médicis, 1307
Maupéou, René, 1306
mémoire Les Intentions du Roi, 1311
Mirabeau, comte, 1311
Mississippi, fleuve, 1289
- Napoléon, 1324
Necker, Jacques, 1305
Nelson, Horace, 1327
- paix de Lunéville, 1325
Perón, Juan, 1330

Petty, William, premier ministre
au XVIIIe siècle, 1290

Petty, William, économiste du
XVIIe siècle, 1290

Pie VII, 1320

Portalis, comte, 1333

premier congrès continental, 1774,
1294

principe du fédéralisme, 1301

Principes de 89, 1318

proclamation du Premier Empire,
1325

Ragon, Michel, 1336

Régent Philippe d'Orléans, 1305

Revere, Paul, 1291

Russell, Bertrand, 1336

sainte ampoule, 1319

Saratoga, bataille, 1295

Serment du Jeu de paume, 1310

Talleyrand, Charles-Maurice, 1317

Terreur, révolution française, 1314

Tocqueville, Alexis, 1336

Trafalgar, bataille, 1327

Tulard, Jean, 1336

Turgot, Anne Robert, 1306

Valmy, bataille, 1313

Washington, George, 1295, 1299

Waterloo, bataille, 1293

Watson-Wentworth, Charles, 1290

Yorktown, bataille, 1295